

Tomblaine

Bulletin municipal
Décembre 2020

Ville jeune, sportive et dynamique



Dossier spécial
« La solidarité
dans la crise »

P.20



Les adjoints au Maire



Denise Gundelwein
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à la Solidarité
et à l'Action Sociale



Alexandre Huet
Adjoint au Maire
délégué à la Communication, à la
Citoyenneté, au Développement
Numérique et à l'Environnement



Christiane Defaux
Adjointe au Maire
déléguée à l'Enfance
et à l'Accès au Savoir



Jean-Claude Dumas
Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme, aux
Travaux et au Logement



Sylvie Kurt
Adjointe au Maire
déléguée à la Culture,
à la Jeunesse
et à la Vie Associative



Grégoire Ruhland
Adjoint au Maire
délégué aux Finances,
au Budget et à la
Démocratie Participative



Marcelle Monchablon
Adjointe au Maire
déléguée au Développement
Économique et au Commerce



Philippe Luce
Adjoint au Maire
délégué aux Sports
et aux Classes de neige

Les conseillers municipaux

Serge Strach
Marcelle Guillot
Mireille Daffara
Roselyne Lebœuf
Denis Hoelter
Jean-Pierre Salmon
François Molinero
Ralph Lallemand
Stéphane Brabant
Emmanuel Rosina

Nazha Ajeddig
Marion Brulebois
Catherine Rampont
Alex Féron
Clémentine Clausse
Hania Hamidi, Conseillère Métropolitaine
Présidente de la commission « Attractivité - Partenariats »
Chäïma Ouafik
Mariette Karotsch
Bruno Joly
Mahmut Gundesli



Madame, Monsieur,

Au moment de tourner la page sur une triste année 2020 et de se souhaiter une bonne année 2021, ce bulletin municipal montre que la vie ensemble à Tomblaine n'a jamais cessé d'être, malgré le contexte sanitaire. Nous avons collectivement la responsabilité de la continuité du service public, de la solidarité et de la bienveillance vis-à-vis de tous, mais particulièrement envers les personnes les plus fragiles et les plus en difficulté.

Cela s'appelle « faire société ». Eh bien, malgré cette année sombre, nous l'avons fait, nous l'avons réussi.

Et de nombreux projets sont encore à venir, présentés dans ce bulletin qui vous permettront de retrouver du lien, des activités, des services pour bien vivre ensemble.

Habituellement, les tarifs des services municipaux pour le public augmentent chaque année en fonction du pourcentage d'augmentation du coût de la vie. Mais pour l'année 2021, conscient des difficultés que les familles ont connues en 2020, j'ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux.

Il faut être solidaire et en même temps rester prudent, c'est pourquoi j'ai décidé cette année d'annuler les manifestations traditionnelles que sont les vœux du Maire et le bal municipal, auxquelles vous tenez tant. Cela n'aurait pas été prudent, car chacun sait que lors de ces manifestations, nous sommes nombreux, en contact physique, il y a du brassage....

Cela ne m'empêchera pas de vous souhaiter à toutes et à tous, à distance mais chaleureusement et sincèrement une excellente année 2021. Une bonne santé, du lien social, du bonheur à partager.

Soyez prudents, prenez soin de vous. Prendre soin de soi, c'est prendre soin des autres.

Hervé Féron

Maire de Tomblaine
Vice-président de la Métropole
du Grand Nancy



En 2020, le Maire de Tomblaine s'est vu décerner la **Marianne d'Or de la Solidarité** suite à la gestion de la crise sanitaire.



Sommaire

Vie municipale

P.2-7

Finances

P.8-9

Enfance - Jeunesse

P.10-11

Culture et vie associative

P.12-19

Dossier spécial « La solidarité dans la crise »

P.20-24

Emploi - Insertion

P.25

Environnement

P.26-28

Grands projets

P.29-33

Développement économique

P.34-37

Sports

P.38-43

Tribune libre

P.44-45

Responsable de la publication :
Hervé Féron

Conception :
Damla Aslan - Floriane Joly - Camille Dzierzynski
Service communication

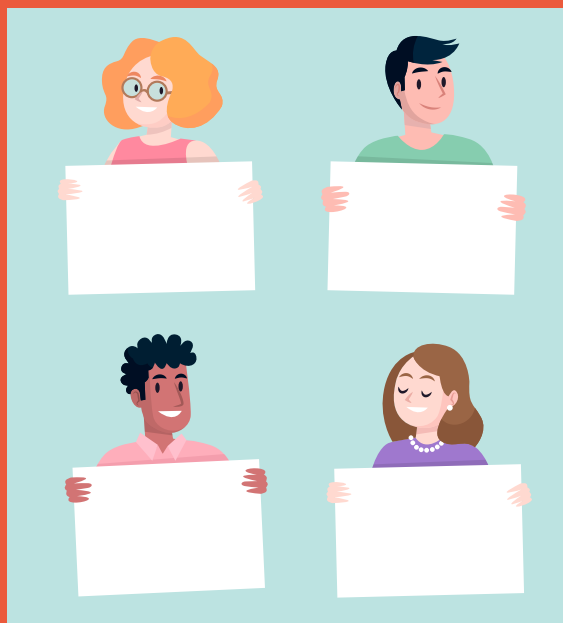
Impression :
Diffusion : 4400 exemplaires
Dépôt légal n°949 - Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Crédits photos :
Services municipaux de la Ville de Tomblaine, Alexandre Huet, Hinde Magada, Nazha Ajeddig, Patrick Mion, Sarah Bigeard, Stéphane Poulard, Guillaume Schoeltes, Yvonne Corbière, Juliette Régnier – Atelier mémoire, Be Sport, Jacques Witt-Sipa, Urbanloop – Université de Lorraine, GFS Habitat Construction, mmh, Agence N. Stelmaszyk, André & Moulet Architecture, FP Concept, Pinterest, Freepik, Pixabay, infographies JC Decaux, infographies Métropole du Grand Nancy, dessins d'Emile Friant / Wikipédia « Les Canoïers de la Meurthe », 1888, et Marie Marvingt par Emile Friant, 1914 ».

Contact : Hôtel de Ville
Place Goethe - BP 90039 - 54 510 Tomblaine
Tél : 03 83 29 44 70



La parole aux citoyens



Conformément à la loi, le Conseil Municipal de Tomblaine a créé des commissions municipales, installées le 15 juin 2020, composées exclusivement de conseillers municipaux et présidées par le Maire. Le Conseil a décidé de mettre en place huit commissions :

- « Communication – Citoyenneté – Développement Numérique »
- « Développement Durable – Environnement »
- « Enfance – Accès au Savoir »
- « Urbanisme – Travaux – Logement »
- « Culture – Jeunesse – Vie Associative »
- « Finances – Budget – Démocratie Participative »
- « Développement Économique – Commerce local »
- « Sports – Classe de neige »

Dans un souci d'ouverture à la participation citoyenne, la municipalité a souhaité permettre à des citoyens de Tomblaine de participer à ses travaux. Ces citoyens sont invités aux réunions des commissions et peuvent proposer, suggérer, critiquer, amender, mais toujours dans un esprit constructif et avec le souci de l'intérêt général. Ces citoyens ne disposent pas du droit de vote, siégeant à titre consultatif, contributif et participatif.

Pouvait se porter candidat avant le 1^{er} octobre 2020 tout(e) citoyen(ne) habitant à Tomblaine, non élu(e) et n'ayant pas figuré sur les listes candidates aux dernières élections municipales. Actuellement, 26 citoyens siègent au sein de ces commissions.

Alexandre Huet

Adjoint au Maire délégué à la Communication, à la Citoyenneté, au Développement Numérique et à l'Environnement



Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique n'étant pas une compétence des communes, la Métropole du Grand Nancy a créé un réseau d'initiative publique, pour vous apporter la fibre devant votre porte, c'est ce qu'on appelle le FTTH (Fiber To The Home).

À ce jour 98% des foyers tomblainois sont éligibles au très haut débit par la fibre optique. Il subsiste quelques difficultés, par exemple au niveau des copropriétés qui doivent passer des conventions avec le délégataire de service public Covage.

Seuls des petits opérateurs étaient actuellement sur le marché (K-Net, Kiwi...) et l'on attendait impatiemment les grands opérateurs. Bonne nouvelle, depuis quelques mois, Bouygues s'est positionné sur Tomblaine. Nul doute que les autres grands opérateurs suivront très vite.

Soucieux de vous apporter un service public de qualité, l'Hôtel de Ville, les écoles et tous les bâtiments municipaux sont raccordés à la fibre passant ainsi de 19 mégas à 100 mégas.

Pour savoir si votre habitation est éligible, connectez-vous sur :

- Particuliers : <http://100megas.grand-nancy.org/particuliers.php>
- Entreprises : <http://100megas.grand-nancy.org/entreprises.php>

Focus sur l'École de musique municipale Tempo

L'École de musique Tempo a pris un nouveau départ. En effet, l'association, qui existait depuis de nombreuses années, nécessitait d'être municipalisée pour progresser sur le plan organisationnel. L'école est donc devenue un service municipal depuis le 1^{er} septembre 2020.

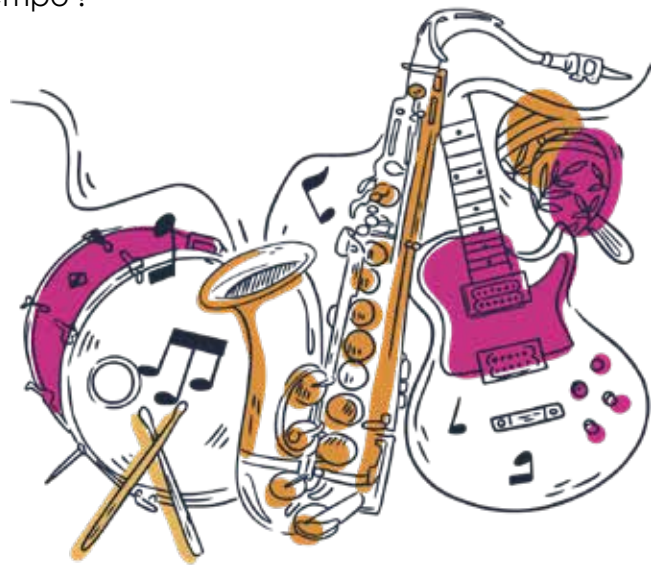
Ce nouveau service repose maintenant sur :

- un directeur pédagogique : Jean-Michel Vaicle ;
- une directrice administrative : Jessica Fruminet ;
- un conseil pédagogique, constitué des anciens bénévoles de l'association.

Ces derniers, ainsi que les professeurs ont tous été favorables à cette évolution. Le but étant toujours d'offrir aux élèves une prestation de qualité, de rendre accessible les cours à un plus large public et de diversifier le choix des instruments à enseigner.

L'idée était bonne car les élèves sont toujours plus nombreux. En effet, pour cette nouvelle année scolaire, l'école de musique a enregistré 20% d'inscriptions supplémentaires.

Avec Tempo, Tomblaine est toujours sur le bon Tempo !



Tomblaine communiqué

Afin de vous informer sur les projets en cours, les réalisations, les évènements, ou encore les services à votre disposition, la direction de la communication de la Ville réalise et propose toute l'année de nombreux outils pratiques.

Si la communication « papier » reste très importante, le Service Communication a développé de nouveaux outils numériques : site Internet (un nouveau site est en cours de création, vous allez le découvrir prochainement !), deux panneaux d'information lumineux sont également installés dans des endroits stratégiques de la Ville (façade de l'Espace Jean Jaurès et proche du Stade Marcel Picot) mais également une page Facebook avec 1370 likes (1500 abonnés). Pour suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à liker et vous abonner à notre page Facebook.

Le service communication conçoit et réalise de nombreux supports distribués ou mis à la disposition de la population comme « Le Tomblainois », le bulletin municipal, le guide des associations etc. À travers tous ces supports, la mission du service communication est de valoriser les politiques municipales et d'accompagner les Tomblainois dans leurs démarches.

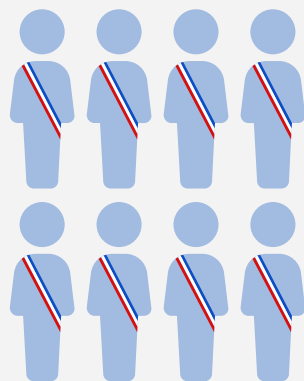
RÔLE DU CONSEILLER MUNICIPAL

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

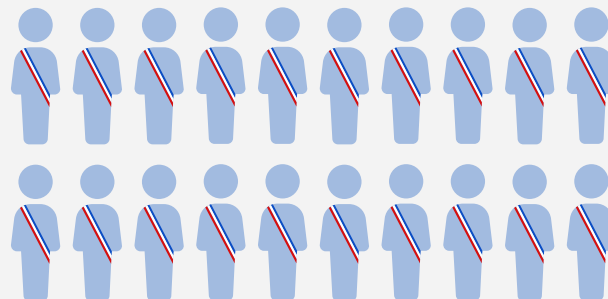


LE MAIRE

+



8 ADJOINTS AU MAIRE



20 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal, organe délibérant, est composé de tous les élus municipaux. Il est chargé de gérer le budget de la Commune et de régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune. Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel.

OÙ ET QUAND LE CONSEIL SE RÉUNIT-IL ?



EN MAIRIE



1X PAR TRIMESTRE
MINIMUM

AUQUEL S'AJOUTENT :

- LES BUREAUX MUNICIPAUX CHAQUE SEMAINE
- LES COMMISSIONS MUNICIPALES

LES MISSIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL



ADMINISTRATION

Ex. : élections, état-civil etc.



BUDGET

Vote et approuve le budget



LOGEMENT



PATRIMOINE COMMUNAL URBANISME / TRAVAUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX



ÉCOLE / ENFANCE JEUNESSE



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION SOCIALE

Ex. : CCAS



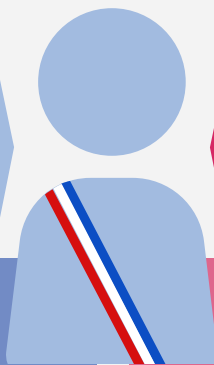
EMPLOI - INSERTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



SPORT / CULTURE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal est à l'écoute des citoyens de la Commune.

RÔLE DU MAIRE



LE MAIRE

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE

AGENT DE L'ÉTAT



IL PRÉPARE ET MET EN ŒUVRE
LES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



IL EST LE CHEF
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE



IL EST CHARGÉ
DES POUVOIRS DE POLICE



IL PREND
DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX



IL REPRÉSENTE
LA COMMUNE EN JUSTICE



IL EST OFFICIEL DE L'ÉTAT CIVIL



IL EST OFFICIER
DE POLICE JUDICIAIRE



IL ORGANISE LES ÉLECTIONS
(BUREAUX DE VOTE, ETC.)



IL STATUE
SUR LES DEMANDES D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES



IL EST CHARGÉ
DU RECENSEMENT CITOYEN



IL ORGANISE
LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Collecte des déchets



Nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} novembre 2020, la collecte des ordures ménagères à Tomblaine, a lieu le mercredi matin. Les bacs pour ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir, c'est-à-dire le mardi après 19h, et doivent être rentrés dès que possible après le ramassage.

La collecte des déchets recyclables dans les éco-sacs a lieu le mardi matin. Les sacs doivent être sortis la veille au soir, c'est-à-dire le lundi soir après 19h.

Emballé c'est trié !

Pour un cadre de vie plus propre et plus sain, la Métropole du Grand Nancy, en lien avec la commune, met en place des mesures concrètes.

Tous les emballages plastiques dans le même sac

À compter du 1^{er} novembre, vous pourrez déposer dans les bacs de tri ou dans les éco-sacs non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais également les emballages comme les pots de yaourt, barquettes, polystyrène, films de protection, capsules de café en alu... Plus besoin de se poser de question, TOUS les emballages vont désormais au tri ! Facile !



Spécial professionnel : calendrier de collecte pour les cartons

Le ramassage des cartons des professionnels se fait les mardis et les vendredis à 12h. Les déchets doivent être sortis au plus près de l'heure de collecte et les containers doivent ensuite être retirés le plus rapidement possible après la collecte.

Merci d'être très attentifs et de bien vouloir respecter impérativement ces règles pour que notre commune reste agréable à vivre.

Les déchetteries les plus proches de chez vous

• Art-sur-Meurthe : route de Saulxures

Horaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Samedi, dimanche et jour férié de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

• Nancy : boulevard Jean Moulin

Horaires : Ouverte 7 jours / 7 de 7h30 à 19h30

Vous souhaitez y déposer vos déchets ? Une carte d'accès est nécessaire, pensez à la demander sur Internet, elle est gratuite mais obligatoire ! Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable.

👉 https://mhdd.grandnancy.eu/developpement_durable/p/carte_dechetterie

Des formulaires de demande de carte sont également disponibles en Mairie.

1^{ER} NOVEMBRE

EMBALLÉ C'EST TRIÉ

À compter du 1^{er} novembre, TOUS les emballages sans exception se trient. Une règle simple qui va dans le bon sens puisqu'elle contribue à réduire la production de déchets ménagers ! À vous de jouer !

Désormais, plus de question à se poser : les pots de yaourt, de crème, les tubes de dentifrice, les barquettes, le polystyrène, les films de protection et les capsules de café... *tous les emballages vont au tri !*



**Collecte des écosacs
(déchets recyclés) : sans
changement, chaque MARDI**
**Collecte des ordures ménagères :
c'est nouveau, chaque MERCREDI**
(à sortir la veille au soir)



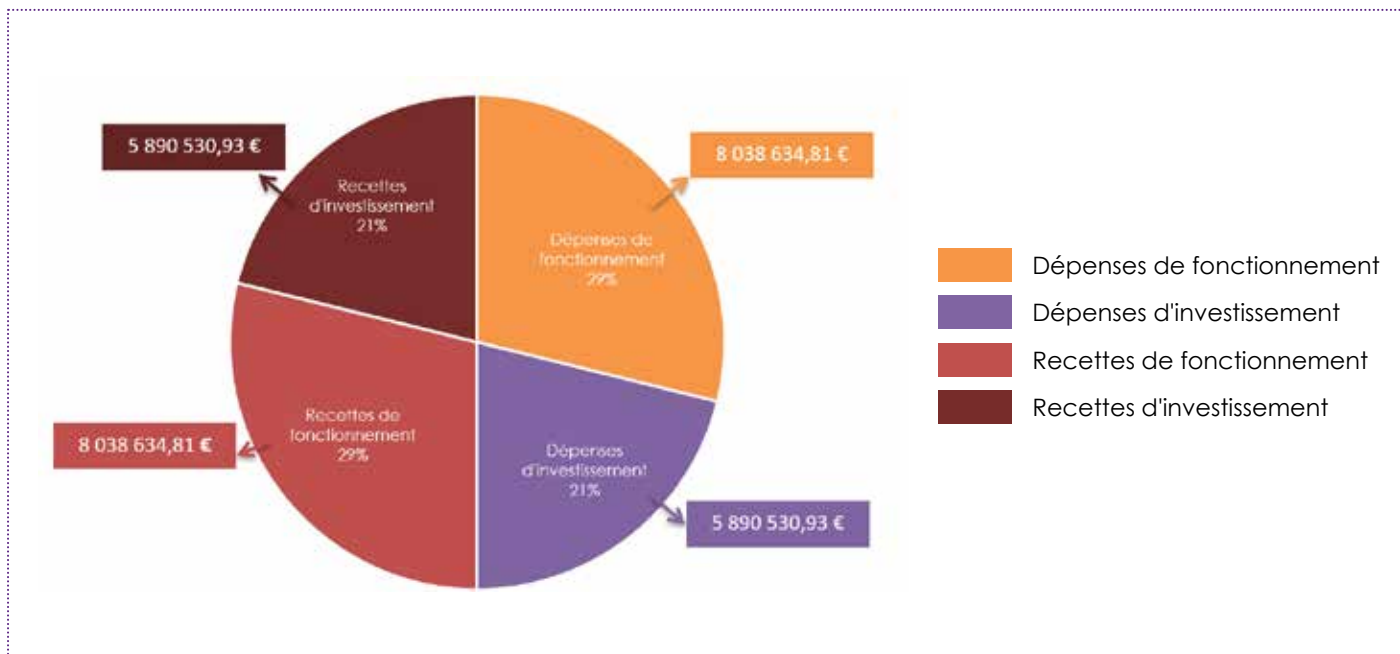
Envie d'en faire plus ? Super ! Retrouvez toutes nos petites astuces sur www.grandnancy.eu



Grégoire Ruhland
Adjoint au Maire
délégué aux Finances,
au Budget et à la Démocratie Participative



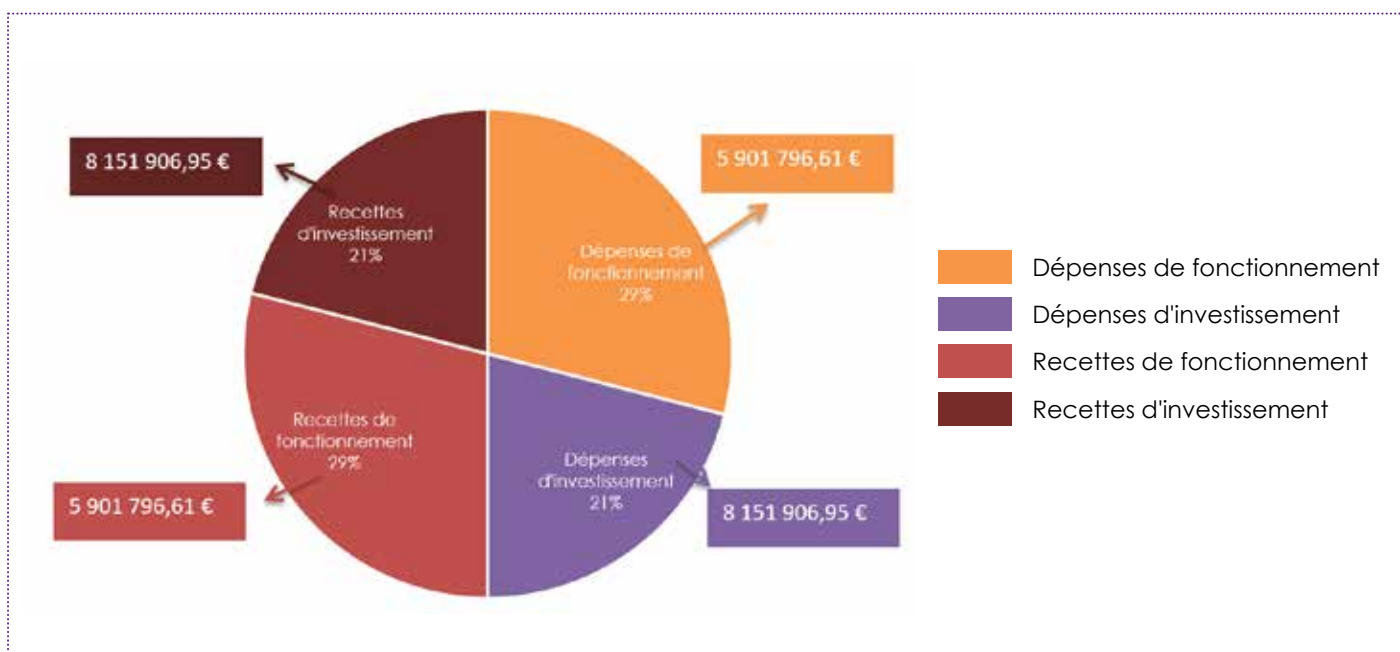
Un budget municipal équilibré et maîtrisé en temps de crise



Budget primitif 2020 de la Ville de Tomblaine

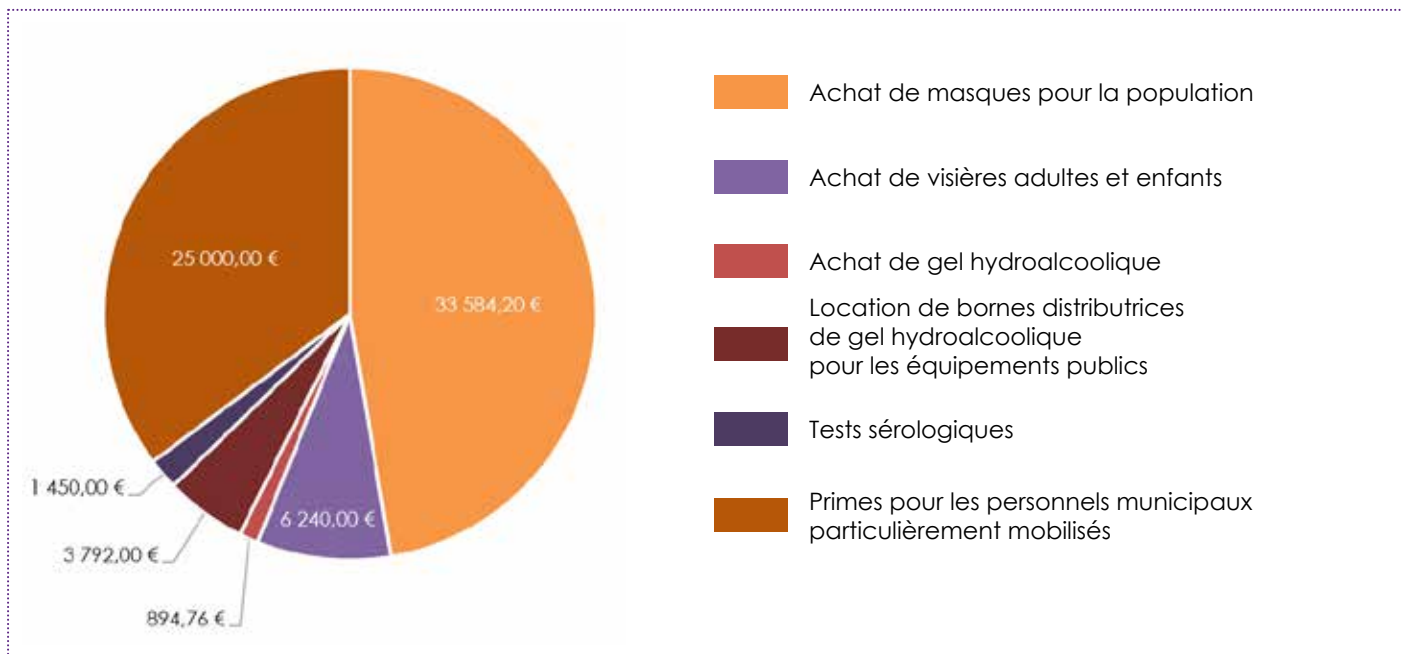
Une décision modificative est venue ajuster le budget primitif pour l'adapter à la réalité des besoins : les dépenses et les recettes de fonctionnement ont augmenté de 113 272,14 euros ; tandis que les dépenses et recettes d'investissement ont été augmentées de 11 265,68 euros.

Ainsi, le budget reste équilibré, en dépenses comme en recettes, et particulièrement maîtrisé puisque cela représente une augmentation de seulement 0,89%.



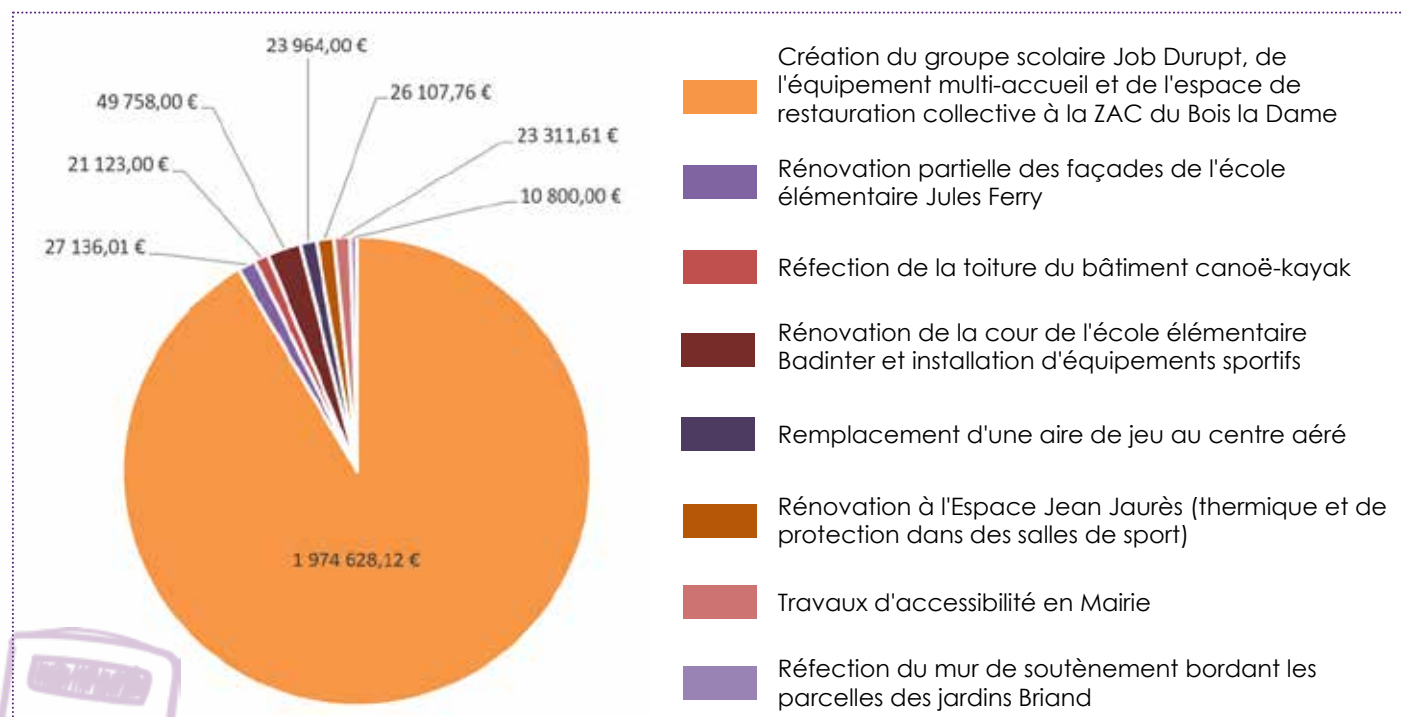
Budget de la Ville de Tomblaine fin novembre 2020

Cette exceptionnelle maîtrise du budget de fonctionnement est à souligner, car si des manifestations n'ont pas pu être réalisées en raison de la crise sanitaire entraînant quelques économies, ce sont aussi des recettes attendues que la Ville n'a pas perçues (recettes liées à des manifestations, restauration scolaire et produits de services divers). Pour autant, des dépenses nouvelles, non prévues, ont été engagées pour répondre aux besoins d'une bonne gestion de la crise sanitaire à Tomblaine :

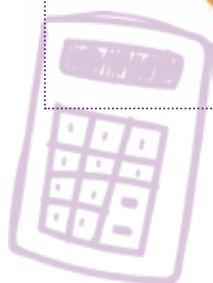


Dépenses supplémentaires liées à la gestion de la crise sanitaire à Tomblaine

Aussi, si nous avons géré la crise, répondant à l'urgence de la situation présente, nous n'avons en rien renoncé à préparer l'avenir, que l'on espère tous rapidement plus radieux, en continuant à investir de façon importante et raisonnée :



Travaux réalisés en 2020 à Tomblaine





Christiane Defaux

Adjointe au Maire
déléguée à l'Enfance et à l'Accès au Savoir



Nouvelle activité pour les TAPS !

Les TAPS sont organisés gratuitement dans les trois écoles élémentaires les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Ces activités sont réparties en plusieurs domaines :

- Activités culturelles et artistiques,
- Activités sportives,
- Activités de socialisation,
- Activités autour de la citoyenneté et du vivre ensemble (code de la route, sophrologie, langue des signes).

Parmi l'offre d'activités attrayantes, dès que les conditions sanitaires le permettront, un groupe de huit enfants chaque mardi et un autre groupe de huit enfants chaque vendredi bénéficieront des équipements de l'ASPTT Nancy Sports Équestres au CLAM d'Art-sur-Meurthe. Encadrés par des animateurs qualifiés, ces enfants seront initiés à l'équitation avec des poneys pendant un trimestre. Les groupes d'enfants changeront chaque trimestre.

Dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Depuis le mois de janvier 2020, la Commune a mis en place des aides à la scolarité, en partenariat avec l'association « Les Francas ».

Ce dispositif, associant les enfants, les parents et les animateurs encadrants, propose aux élèves des classes de cycle II et III des activités par petits groupes de niveau, deux fois par semaine de 16h30 à 18h.

Focus sur la restauration scolaire municipale

La Ville de Tomblaine a fait le choix de maintenir la restauration scolaire en régie municipale (compétence non obligatoire pour une commune), et ce malgré les baisses de dotations de l'État. Chaque jour, ce sont donc nos employés municipaux qui confectionnent et servent plus de 400 repas.

Lors du Conseil Municipal de novembre dernier, nous avons acté l'objectif pour notre restauration municipale et scolaire, à échéance septembre 2021, de 50% de produits bio ou labellisés et 40% de produits issus des circuits courts, objectifs plus ambitieux et plus raisonnés que ceux de la loi EGALIM qui entrera en vigueur en janvier 2022. Pour rappel, chaque semaine, il est servi depuis plusieurs années déjà, aux enfants un repas bio ainsi qu'un repas végétarien.

En parallèle de ces objectifs, dans un souci d'éducation et de sensibilisation, la Ville de Tomblaine a mis en place depuis la rentrée 2018 un outil « anti-gaspi », responsabilisant petits et grands. Sur chacun des sites de restauration, une balance a été installée et chaque jour, les enfants, accompagnés d'un adulte, viennent peser puis jeter les déchets. L'évaluation de « ces restes » permet d'anticiper au plus juste les commandes et cela amène chacun à réfléchir sur la question du gaspillage. Après deux ans d'utilisation de cet outil, la quantité de déchets a été diminuée de 50% sur chacun des sites de restauration scolaire.





Rencontre avec Sylvie Kurt, Adjointe au Maire déléguée à la Culture

Comment se passe ce début de mandat pour vous qui êtes adjointe au Maire depuis 6 mois ?

Je répondrais bien et pas bien, à la fois. Pas bien, car la situation de crise sanitaire nous empêche de concrétiser certains projets. Nous en prévoyons, puis nous devons y renoncer. C'est un peu frustrant. Bien, car le travail en équipe est très motivant, surtout quand l'équipe est très sympa. On apprend beaucoup de choses, dans des domaines très différents. Les projets sur Tomblaine sont nombreux. C'est très enrichissant de voir comment une commune fonctionne et de participer à son développement, de faire en sorte que les citoyens s'y sentent bien.

Malgré un contexte difficile, de belles choses ont été proposées dans le domaine de la culture à Tomblaine, pouvez-vous nous en parler ?

L'Association Aux Actes Citoyens a tenu à reporter son 29^e Festival en automne en proposant des soirées de septembre à décembre. La programmation a commencé en septembre avec l'Orchestre de l'Opéra national de Lorraine qui donnait un concert *100% Cordes*. Un concert haut de gamme avec un chef d'orchestre et des musiciens talentueux et chaleureux. Début octobre, en partenariat avec le Nancy Jazz Pulsations, Aux Actes Citoyens a programmé *Minor Sing*. Sensibilité et brio pour un programme soigné qui sert de grands musiciens. Le 23 octobre, l'association recevait le groupe *Acorps de Rue*, composé de quatre musiciens. Joie de vivre et énergie étaient les maîtres-mots de la soirée. Le lendemain, les Ballets de Rick Odums nous ont charmés par l'intensité et l'émotion qu'ils dégageaient avec leurs corps et leurs visages. Leur joie de danser était communicative.

Mais le festival ne s'arrête pas à des spectacles. Début septembre, une exposition photo du festival 2019 prenait ses quartiers à la Mairie. C'était alors l'occasion de se replonger dans les superbes moments d'émotions et de mettre en valeur nos photographes bénévoles. Un stage de formation à la régie du théâtre a eu lieu mi-octobre. Une dizaine de stagiaires ont alors été initiés au son et à la lumière

d'un spectacle. Le week-end des 23 et 24 octobre, l'association a proposé un atelier de fabrication de produits cosmétiques naturels et une masterclass de danse jazz avec Rick Odums.



Comment vous êtes-vous adaptés à la situation ?

Pour les spectacles, un protocole a été mis en place et respecté pour accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions possibles. Gel hydroalcoolique à disposition, port du masque obligatoire pendant les représentations, distanciation physique et sortie de salle une rangée après l'autre à la fin des spectacles.



« Le spectacle reste vivant à Tomblaine ! »

Qu'en est-il du calendrier de fin d'année bousculé par le deuxième confinement ?

Malheureusement, avec le deuxième confinement, plusieurs manifestations ont dû être annulées. *L'Artn'a'cœur*, une pièce de théâtre avec Georges Beller et Frank Leboeuf, proposé dans le cadre de la programmation de l'automne de l'association Aux Actes Citoyens, n'a pas pu être reportée. L'Automne des Arts, ainsi que plusieurs expositions, organisés par la Ville ont malheureusement dû aussi être annulés. En revanche, les spectacles *Revisited* de Laura Clauzel, *Dérapiage* du Théâtre en Kit et le one-man show de Tareek seront reprogrammés.

Et puis en décembre, une nouvelle annonce du gouvernement qui ne permettait toujours pas d'ouvrir les théâtres a été vécue comme un véritable coup de massue par les acteurs de la Culture en France.

Il a donc été décidé de différer « L'Art d'être grand-père » de Victor Hugo par Jean-Claude

Drouot à une date ultérieure. Le spectacle événementiel de Pierre Palmade, lui, sera reprogrammé le mercredi 17 février... si les consignes de l'État le permettent.

Le spectacle reste vivant à Tomblaine !

Si vous deviez résumer la culture à Tomblaine en 3 mots ?

Qualité – Populaire – Éclectique





Masterclass
avec Rick Odums



Minor



Ateliers
Cosmétiques



100% Cordes
avec l'Opéra national de Lorraine





Sing



Compagnie Rick Odums



Compagnie
Rick Odums



Acorps de Rue

Retour en images
sur la programmation
de l'association
Aux Actes Citoyens



Émile Friant et Tomblaine

Premier président de l'Aéroclub de l'Est, Émile Friant aimait s'y promener. Pour rendre hommage au peintre, la Ville de Tomblaine a souhaité reproduire la fresque « Les Canotiers de la Meurthe » sur le contrefort des remparts du château. Le choix de cette peinture n'est pas anodin... En effet, Émile Friant l'avait réalisée dans son atelier, d'après des croquis des bords de Meurthe tomblainois.

Nous avons retrouvé une carte postale de 1901 sur les débuts de l'aviation à Nancy. La scène montre une voiture de l'époque tirant, avec un câble, un avion sur l'île du Foulon. Ces essais datant du siècle dernier étaient organisés par l'Aéroclub de l'Est. Or, à cette époque Émile Friant était président de l'Aéroclub et passait forcément par le Boulevard de l'Avenir pour se rendre sur l'île du Foulon.

Pour reproduire « Les Canotiers de la Meurthe », la municipalité a donc tout naturellement fait appel à l'artiste Martine Sauvageot. En hommage toujours, la partie du boulevard de l'Avenir, où se trouve l'ancien café « Au Rendez-vous des Canotiers », sera renommée rue Émile Friant ou bien rue des Canotiers.

L'inauguration sera une grande fête autour du Théâtre en Kit qui jouera de façon vivante la scène peinte par le célèbre artiste. Une fête qui se terminera par un pique-nique géant !

Les enfants des écoles de Tomblaine seront partie prenante de ce projet. Nous les accompagnerons au Musée des Beaux-Arts admirer la fameuse toile.



Emile Friant à la rencontre de Marie Marvingt

Figure emblématique de la région, Marie Marvingt, grande sportive et médaillée de l'aéronautique, avait un projet d'ambulance aérienne. Curieux de cette femme extraordinaire, Emile Friant avait alors réalisé une lithographie de Marie, la représentant dans l'action de son projet.

Marie Marvingt fréquentait très souvent Tomblaine. Elle y venait en vélo pour se rendre à l'aérodrome.

Tomblaine est fière de son histoire, et la mettre en valeur, contribue à construire l'avenir.

Portrait d'un Tomblainois / Rencontre avec le jeune artiste Atenza

Désormais, dans chaque bulletin, nous vous présenterons un Tomblainois. Pour ce numéro, nous sommes allés à la rencontre d'un artiste, Atenza, de son vrai nom Alan Gardeux, un jeune rappeur tomblainois qui a sorti son premier EP « Archimage » et partage avec nous son parcours et ses projets.



Quel est votre lien avec la ville de Tomblaine ?

C'est une grande et belle histoire, j'ai toujours vécu ici. J'y ai grandi, j'y ai fait mes études, j'ai fait et je fais toujours du sport ici (beaucoup de sports différents quand j'étais plus jeune, et avec l'association « Corps Acorps » depuis 2 ans), c'est ma ville en fait. C'est une chance d'avoir grandi dans une ville qui met autant en avant la culture et qui fait beaucoup pour la jeunesse.

Parlez-nous de votre parcours dans la musique.

Très jeune, j'écoutais beaucoup de genres de musique différents, mais j'ai été vite attiré par le rap. J'ai toujours aimé chanter. Vers 16/17 ans, avec des potes, on avait un petit groupe de rap et on faisait des freestyles de rue, juste pour nous. J'aimais de plus en plus ça et tout s'est accéléré quand un ami tomblainois qui fait de la musique m'a mis en contact avec un ingénieur du son à Nancy. On a commencé à travailler ensemble et je me suis lancé officiellement à l'été 2020 après avoir passé tout le premier confinement à écrire.

Quelles sont vos influences musicales ?

J'écoute plusieurs styles (de Mickael Jackson à Phil Collins) mais mes influences sont essentiellement basées dans le milieu du rap, qu'il soit français ou américain. De Gims à Meek Mill en passant par Drake, T-Pain... Visuellement, je suis beaucoup les sorties de clips actuels, c'est ce qui m'aide à me créer mon univers visuel.

Comment définissez-vous le style Atenza ?

Le style Atenza, je le définis comme un style dans lequel n'importe qui peut se retrouver que ce soit les puristes, les amateurs de rap, mais aussi ceux qui préfèrent la pop. J'essaie vraiment de tout faire, de varier les styles. Je fais ma musique au feeling, je ne veux pas m'enfermer dans un seul genre. Tant que ça me plaît je le fais, je ne me mets pas de barrières.

Vous avez 3 clips à votre actif, parlez-nous de ces expériences de tournage.

Le premier clip était une bonne première expérience même si on a eu notre lot de galères sur le tournage et que je n'étais pas très à l'aise. Dès le deuxième, ça allait beaucoup mieux et je suis très fier du résultat final. J'étais plus impliqué dans sa conception, j'avais mes amis en figuration sur le tournage, il est plus représentatif de mes goûts. C'est une belle carte de visite pour mon travail et il a été très bien reçu par le public. Pour le troisième clip on a mis la barre encore plus haut : nouveau réalisateur, plus de moyens... J'espère qu'il plaira !

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Un troisième clip, un deuxième EP, la fin 2020/début 2021 va être bien chargée. Mais ce que j'espère le plus, c'est pouvoir me produire sur scène une fois que la situation sanitaire le permettra. Pour moi, c'est primordial en tant qu'artiste de pouvoir aller présenter mon travail et d'avoir ce lien direct avec le public.

Son nouveau et 3^{ème} clip, « Montagne », est sorti le 18/12/20 et annonce son 2^{ème} EP, lui aussi intitulé « Montagne », qui sortira début 2021.



🎵 Tout son travail est à retrouver sur Youtube, Spotify, Deezer, Apple Music, Amazon Music, Napster, Tidale ou en lien direct sur <https://spinnup.link/353430-archimage>.



Actualités de la bibliothèque

Distribution de livres dans les écoles

Comme il est coutume chaque année au moment des fêtes, la commune de Tomblaine organise, par le biais de la bibliothèque, une distribution de livres dans les écoles, un beau cadeau pour les élèves de la ville. Petite particularité pour les CM1 qui se voient offrir un dictionnaire pour préparer au mieux leur entrée au collège !

La politique de la lecture est une priorité à Tomblaine, avec des BCD dans chaque école, des « boîtes à livres » dans les espaces publics et une bibliothèque municipale si dynamique qu'une famille sur deux y possède une carte d'adhésion !

À vos agendas !

Les évènements reprennent à la bibliothèque municipale : rendez-vous les 21, 22 et 23 janvier 2021, si la situation sanitaire le permet, pour plusieurs événements organisés dans le cadre de la Nuit de la Lecture dont la 5^{ème} édition aura lieu dans les bibliothèques et librairies de toute la France.

Coup de cœur lecture !

Si vous cherchez un livre à découvrir, celui de Juliette Régnier, « Femmes du Peuple en Lorraine », est disponible à la bibliothèque, n'hésitez pas à l'emprunter ! Ce troisième ouvrage fait d'ailleurs mention de Tomblaine et de son haut pourcentage de rues portant des noms de femmes. En effet, la moyenne en Lorraine se situe à 2,59%, avec un fort pourcentage de rues de saintes ou religieuses... quand à Tomblaine, on affiche un pourcentage de 20,49. Cela fait de nous les champions de Lorraine ! Une fierté pour la commune, même s'il y a encore une marge de progression...

Pour commander l'ouvrage par téléphone, par mail ou en ligne :

Chez l'auteur

juliette.regnier3@wanadoo.fr
06 83 56 81 27 / 06 84 93 50 65

Librairie en ligne

<http://atelier-memoire.com>

Sommes-nous vraiment capables, au XXI^e siècle, de considérer de façon spontanée que la femme doit avoir toute sa place dans notre société ? Que l'égalité de droits et de devoirs entre tous les êtres humains est une valeur universelle ?

Avec sa verve habituelle et toute son énergie, Juliette Régnier ne cesse, encore et encore, de bousculer l'ordre établi pour atteindre le but qu'elle s'est depuis longtemps fixé : la justice.

Dans ce livre, elle rend hommage à toutes les femmes du peuple en Lorraine qui ont un jour secoué les pesanteurs, bravé avec courage la misogynie ordinaire...

L'un des combats est la mise en exergue de ces femmes courageuses qui illuminent leur siècle. Et pour les reconnaître, les montrer en exemple, valoriser leurs actes, pourquoi ne pas passer par le nommage des rues ?

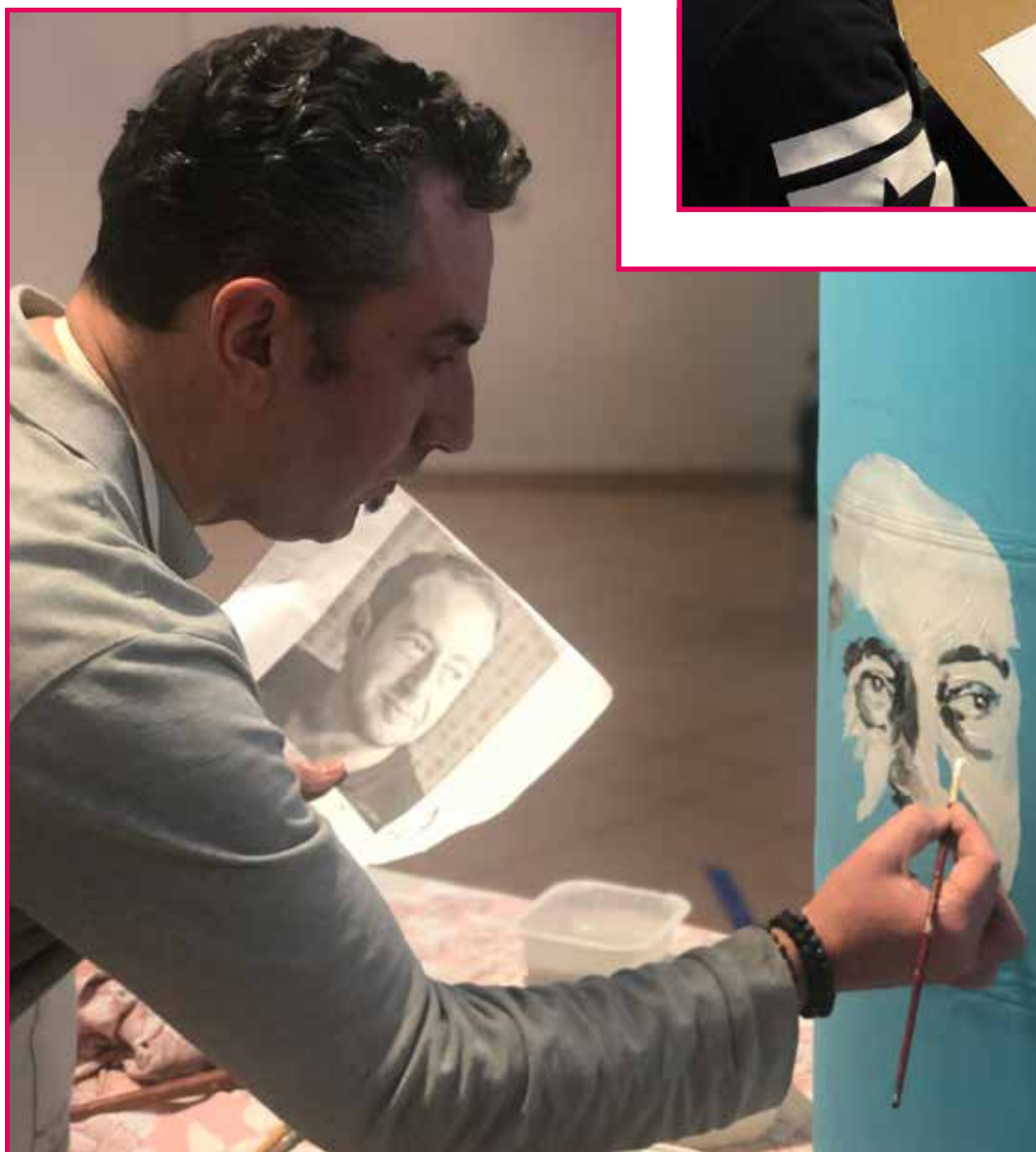


Dans la lignée de ses deux livres précédents, *Mémoire de l'ancien quartier Saint-Sébastien* et *N'abandonnons jamais, choisissons la Vie*, Juliette Régnier aborde le thème de la reconnaissance des femmes dans notre société. Militante inlassable – et inclassable ! – elle a voué son existence au combat contre les injustices, et avant tout, celles dont les femmes sont les victimes.

Aux Actes Citoyens prépare la suite...

Malgré la crise sanitaire, l'association « Aux Actes Citoyens » prépare son festival de théâtre de mai 2021. L'artiste de talent Olivier Gomez, bien connu des tomlainois, aidé de Grégory Legagneur, animateur municipal, customise des bidons de récupération, qui serviront de tables dans le « village du festival », où les spectateurs et les partenaires ont toujours plaisir à se retrouver pour un moment de convivialité... Jérémie Bolle et Isidore Laurino sont également des acteurs de ce projet.

Les visages de grands comédiens, qui ont foulé les planches tomlainoises dans l'histoire du festival « Aux Actes Citoyens », sont ainsi reproduits sur ces bidons... Et pourtant... Aux Actes Citoyens, c'est pas du bidon !



Dossier spécial

« La solidarité dans la crise »



Denise Gundelwein
Adjointe au Maire
déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale



Le Foyer de personnes âgées : prévenir, protéger, être bienveillants

Le Foyer résidence Marcel Grandclerc accueille 56 personnes âgées. Depuis le début de la crise sanitaire, la Commune a triplé le nombre des employés communaux intervenant dans ce foyer, pour renforcer la sécurité et les précautions sanitaires. Pour la plupart de ces employés municipaux, il s'agissait de faire un métier qui, au départ, n'était pas le leur. C'est pourquoi, il faut remercier tous ces fonctionnaires qui ont été volontaires et admirables par leur bienveillance et leur disponibilité.



Ainsi, nous avons mis en place un protocole d'accueil à l'entrée du foyer : prise de température, coordonnées à laisser systématiquement sur le registre des visites, port du masque obligatoire, lavage de mains à la borne distributrice de gel hydroalcoolique, distanciation physique... Nous avons également mis en œuvre toutes les décisions gouvernementales qui s'imposaient à nous pour protéger les personnes âgées.

Tout cela a permis qu'à l'issue du premier confinement, nous n'avons constaté aucun malade et, bien sûr, aucun décès.

Au début de l'automne, alors que nous étions tous déconfinés, nous avons constaté trois personnes positives, mais asymptomatiques ou sans gravité, puisque notre dispositif a permis d'empêcher la propagation du virus. Puis, à la fin du second confinement, nous n'avions encore aucun malade. C'est un grand soulagement.

Cependant il faut savoir que cette période est particulièrement difficile à vivre moralement pour les personnes âgées. Et là encore, les services municipaux, la directrice du foyer Sophie Lhuillier et ses collègues, Denise Gundelwein adjointe au maire, déléguée à l'action sociale et à la solidarité, se sont employés à rendre cette situation plus humaine et à renforcer le lien social.

« Diminuer l'anxiété, rompre l'isolement, aider à ne pas perdre des repères, nous avons tout mis en œuvre pour protéger les personnes âgées. »

Des concerts avaient eu lieu sous les fenêtres et balcons, le goûter était servi dans les appartements, la distanciation physique organisée pour que les personnes puissent se restaurer ensemble, dans des salles limitées à dix, elles ont été accompagnées pour faire leurs courses, des vidéo conférences ont été proposées pour parler avec les familles. Quand les visites ont été autorisées, elles ont été organisées de façon conviviale et en même temps sécurisée.

Des bénévoles se sont spontanément mobilisés, il faut remercier aussi Sarah Bigeard, qui, tous les 15 jours est venue faire des lectures à un petit groupe de personnes âgées.

Diminuer l'anxiété, rompre l'isolement, aider à ne pas perdre des repères, nous avons tout mis en œuvre pour protéger les personnes âgées, les respecter et leur faire savoir que nous tenons à elles.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués pour cela.



La coiffeuse est de retour au Foyer de personnes âgées !

C'est bon pour le moral ! Le retour d'Amélie, coiffeuse de son métier, était très attendu au Foyer Marcel Grandclerc ! Parce que, plus encore peut-être chez les personnes âgées, la visite d'une coiffeuse représente une sensation de bien-être, liée au fait de s'accorder un moment rien que pour soi. Une coupe de cheveux ou tout simplement un bon lavage avec un bon soin hydratant sont des moyens rapides de se sentir bien et de faire le plein d'énergie.



Registre des personnes vulnérables

En ce contexte d'épidémie, comme en toute période de crise (exemple : canicule), la ville de Tomblaine et son CCAS utilisent leur registre des personnes vulnérables pour garder un lien avec vous. La tenue de ce registre est prévue par la loi. Vous en avez été souvent informés mais il n'est pas trop tard pour vous faire recenser, si cela n'est pas fait.

Si vous êtes une personne âgée ou malade ou isolée et que vous vous sentez vulnérable, vous pouvez vous faire recenser par simple coup de téléphone auprès du CCAS de la Ville de Tomblaine au 03 83 21 06 07.

Nous prendrons de vos nouvelles, nous vous téléphonerons et si nécessaire nous vous rendrons visite pour vous aider.



Appel à participation pour être Voisin Bienveillant

Un voisin bienveillant est une personne attentive dans sa rue ou dans son quartier pour repérer des personnes qui pourraient être en difficulté. Le voisin bienveillant contacte alors le CCAS, et, muni d'une lettre du Maire, pourra aller rendre visite à la personne en détresse pour lui porter assistance. **Si vous souhaitez être « Voisin Bienveillant », contactez-nous au 03 83 21 06 07.**



Masques pour tous

Début mai 2020, alors que le premier confinement s'apprêtait à toucher à sa fin, la municipalité, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, avait distribué 9 000 masques AFNOR à toute la population. Une deuxième distribution de 9 000 masques avait été organisée sur le même principe début juin.

Masques pour les enfants...

Depuis le retour des vacances d'octobre, les enfants âgés de 6 à 11 ans doivent désormais porter un masque. Cette nouvelle mesure précipitée (trois jours seulement séparaient l'annonce de cette nouvelle obligation et la reprise de l'école !) a engendré une inquiétude pour les parents puisque ce sont eux qui devaient fournir les masques.

Pour parer à la situation, le Maire de Tomblaine a pu récupérer un stock de masques de fabrication industrielle qui restait malheureusement insuffisant. Il a donc de nouveau fait appel à la réactivité et à la générosité des bénévoles de Tomblaine, du club couture que préside Raffaëla Gouverou, Mireille et Laurence Jacquot, Sylvie Bachelet... Le challenge était audacieux, il s'agissait de confectionner plusieurs centaines de masques en tissu, de façon artisanale, en 48 heures, taille enfant, aux normes, pour que dès le lundi matin au moment de la rentrée les enseignants puissent distribuer un masque par enfant. Dès le vendredi soir suivant l'annonce, le club couture livrait 300 masques afin que les écoliers puissent en bénéficier dès le lundi, par le biais d'une distribution menée par les directeurs et directrices des écoles élémentaires. Une semaine plus tard, les élèves bénéficiaient d'une nouvelle distribution de deux masques de fabrication industrielle.

À Tomblaine, en quelques jours, nous avons donc réussi à doter gratuitement tous les élèves de toutes les écoles élémentaires de trois masques chacun, lavables et réutilisables 20 à 30 fois, ce qui permettra aux parents de les laver alternativement.

Merci à toutes ces bénévoles citoyennes et solidaires.



... et les enseignants !

À l'école toujours, la municipalité a également doté tous les enseignants qui le souhaitaient de masques inclusifs. Ces masques sont agréés et aux normes. Ils sont lavables et réutilisables minimum 20 fois et ils sont surtout transparents sur le bas du visage, donc plus adaptés à la relation humaine.

Ces masques ont été distribués aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires, les AESH et toutes les ATSEM qui l'ont souhaité (mais également à certains services municipaux). Cela permet aux enfants de mieux « vivre l'école » en pouvant percevoir le visage et le beau sourire de leur enseignant(e)...

Ces masques ont un coût et on déplore toujours l'absence d'aide de l'État pour cette dépense qui revient encore à la charge de la Commune...

Une nouvelle distribution de ces masques inclusifs a eu lieu début décembre pour les enseignants et les personnels municipaux.



Fabrication de bornes palettes

Le contexte dans lequel nous évoluons pousse à la créativité ! Preuve en est avec la conception d'une borne de gel hydroalcoolique réalisée à partir de palettes et d'objets en bois de récupération, fabriquée en quelques jours par Pascal Herbé, employé des services techniques municipaux. Le Maire lui avait soufflé l'idée en lui présentant une photographie. Le mécanisme est relativement simple : en bas, il y a une pédale qu'on actionne avec le pied, à l'intérieur un manche à balai, poussé par la pédale vers le haut, provoque la pression du flacon distributeur. Et c'est ainsi qu'on peut se laver les mains aisément sans contact physique. Génial, non ?

Après la réussite du premier exemplaire, il fallait réitérer l'opération ! C'est dans le cadre d'un chantier jeunes organisé pendant les animations des vacances d'automne que plusieurs jeunes tomblainois, accompagnés d'Amine Benhennou et Mohamed Boudouh, animateurs municipaux, ont construit chacun une borne en intégralité ! Au programme : du perçage, du vissage, du collage et beaucoup de motivation pour un objectif de 15 bornes au total. Les jeunes ont été chaleureusement félicités par le Maire et Sylvie Kurt, son adjointe, pour le travail réalisé. Ces bornes ont trouvé leur place dans les bâtiments municipaux.



Marianne d'Or

Reconnaissance de cette crise maîtrisée, l'obtention de la Marianne d'Or de la Solidarité décernée cet été à Paris à titre personnel à Hervé Féron en tant que Maire de Tomblaine ! Cela a été rendu possible grâce aux actions menées par la Ville de Tomblaine, mentionnées précédemment, et à la solidarité de tous !

Reconfinement oblige, la cérémonie de remise de la Marianne à Tomblaine a malheureusement dû être reportée à une date ultérieure...

Le Service Emploi – Insertion : un service de proximité dynamique et solidaire pour les Tomblainois !



Composé de quatre agents, le Service Emploi-Insertion a pour mission d'informer, conseiller et accompagner les Tomblainois, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou salariés, dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Cela se traduit par la création d'outils de recherche d'emploi (CV et lettre de motivation), le positionnement de candidats sur des offres d'emploi ou de formation, des simulations d'entretien, des bilans de compétences, une orientation vers des actions d'accompagnement spécifique (aide à la création d'entreprise), une aide à l'élaboration de dossiers (VAE, demande d'aide au permis, demande de FAJ). Le service assure aussi la mise en relation des candidats avec des entreprises.

L'équipe, encadrée par Cassandra Royer, participe également aux recrutements des contrats aidés par la Mairie et assure un suivi du parcours tout au long du contrat. Le Service reçoit tout au long de l'année de nombreux stagiaires, notamment des BTS SP3S, CESF ou des Titres pro de Conseiller en Insertion Professionnelle.

Deux manifestations d'envergure sont organisées par le service afin d'aider les Tomblainois à trouver une formation ou un emploi : Les Rencontres de

l'Alternance, tous les deux ans, et le Forum Jobs d'été, chaque année.

Sur le volet pédagogique, le Service Emploi-Insertion intervient dans les lycées Varoquaux et Marvingt dans le cadre d'ateliers de recherche de stage et d'emploi.

Et plus particulièrement, reconnu comme référent unique au titre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre de la convention signée entre la Mairie et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, le service accompagne 105 bénéficiaires à l'année.

De nouvelles perspectives pour 2021

À l'avenir, le service souhaite aussi développer des actions collectives (sur inscription) au sein de l'Espace Numérique, telles que la rédaction de CV et de lettres de motivation, l'aide au Code de la Route (bénéficiaires du RSA uniquement), des simulations d'entretien, le savoir-être en entreprise et des ateliers Google.



Le projet éco-citoyen de la Ville de Tomblaine

La Ville de Tomblaine est engagée depuis plusieurs années dans un projet éco-citoyen ambitieux et novateur. Espace Naturel Sensible, biodiversité, solutions alternatives aux produits phytosanitaires, parcs et jardins, fleurissement, récupération des eaux de pluie, lutte contre le gaspillage alimentaire, économie circulaire, drive fermier... Les exemples sont nombreux !

Livret éco-citoyen

Un livret détaillant l'ensemble de ce projet éco-citoyen sera prochainement édité et présenté au Conseil Municipal. Il présentera action par action tous les projets : valorisation et développement des énergies propres, économie d'énergie, le vélo dans la ville.



Plantation d'arbres

Parmi toutes les actions éco-citoyennes, la Municipalité prévoit une programmation importante de plantation d'arbres dans la ville.

Concernant le parc Georges Brassens, il a déjà été arboré à plusieurs reprises depuis sa création, mais cela reste insuffisant. La Ville de Tomblaine va y planter 24 nouveaux arbres par an sur trois ans. Les 24 premiers arbres ont été plantés début décembre 2020, pour un coût de 21 000€. Une belle variété d'espèces a été sélectionnée par notre Service Environnement. On y trouvera parmi d'autres des saules pleureurs, des érables, des cyprès, des pins sylvestre, des acacias ou encore des tilleuls.



Le saviez-vous ?

En 1980, Bernard Moitessier, écrivain et navigateur français, écrivit à tous les maires de France pour leur suggérer de planter des arbres fruitiers le long des routes dans toutes les communes à la place des habituels arbres ornementaux improductifs. Bernard Moitessier insistait sur la fonction sociale de l'arbre fruitier ainsi planté dans l'espace public et à la disposition de tous.

En écho à cette réflexion, la Ville de Tomblaine va planter 86 arbres et arbustes, des haies fruitières et écologiques dès décembre 2020. Cette opération sera renouvelée trois années de suite. Pour 2020, les emplacements prévus sont le Parc Juliette Drouet et le Parc des Robinsons, il en coûtera 2 600 €. On y trouvera par exemple des mirabelliers, des poiriers, des néfliers du Japon, des pommiers, des noisetiers, des pruneliers ou encore des groseilliers. Ces arbres fruitiers, vecteurs de lien social par la cueillette de fruits au gré d'une promenade, attirent aussi les oiseaux grâce aux fruits. Les promeneurs pourront également y trouver des haies dites écologiques qui attirent les insectes auxiliaires et pollinisateurs grâce aux fleurs ou qui permettent d'abriter la faune en hiver grâce aux plantes persistantes.

Sur le plan pédagogique, si les règles sanitaires le permettent, les enfants des écoles pourront être associés symboliquement à la plantation de ces arbres.



Action «Diversité de la Métropole »

La Métropole du Grand Nancy, dans le cadre de ses actions « diversité », nous a proposé la plantation de haies champêtres. Nous avons acté la plantation de 115 mètres linéaires de haies champêtres en limite du Parc Georges Brassens et de la future zone humide.

Concept de micro-forêt

Nous nous sommes également intéressés au concept de micro-forêt, développé par le botaniste japonais Akira Miyawaki. Il s'agit de planter sur 100m² (l'équivalent de 6 à 7 places de parking) des arbres en forte densité, 3 à 5 arbres par m².

En comparaison avec les forêts traditionnelles, une micro-forêt se développe 10 fois plus vite, est 30 fois plus dense pour 100 fois plus de biodiversité.

La Ville de Tomblaine prévoit d'implanter trois micro-forêts, dans un premier temps. C'est une véritable révolution agricole, car en plantant avec autant de densité, la forêt devient autonome en 3 ans et on augmente le système foliaire qui va permettre de capter beaucoup plus de pollution atmosphérique.



Les beaux projets de l'Escabelle

C'est en janvier 2020 que l'Escabelle a ouvert ses portes et a su trouver sa place dans le centre-ville tomlainois. L'Escabelle est une association d'insertion, dont le premier chantier a pris la forme d'un restaurant d'insertion professionnel. Celui-ci emploie un chef cuisinier et six postes en insertion, avec quatre postes d'aides de cuisine et deux postes de serveurs, embauchés en CDI de 24 mois.

Situé entre le bistrot et le semi-gastronomique, le restaurant propose en temps normal, hors période de crise sanitaire, chaque midi de la semaine, des plats raffinés pour 32 couverts.

Grâce à son existence, et malgré la situation que nous connaissons, l'Escabelle a permis depuis janvier à une personne de retrouver un emploi et à une autre personne d'obtenir son premier logement autonome. Il faut aussi noter que depuis le premier confinement, l'association a maintenu l'ensemble des postes et continue à verser les salaires malgré les deux fermetures liées aux décisions gouvernementales.



Du maraîchage bio !

L'association souhaite développer un deuxième chantier axé sur le maraîchage bio et la permaculture. À l'initiative de la commune, le projet est actuellement en cours de réflexion. La Ville de Tomblaine répond déjà d'ailleurs à une obligation de circuit court/produits bio au sein de la restauration scolaire mais souhaite voir se développer des projets d'économie locale, sociale et solidaire. Le chantier s'inscrit aussi plus largement dans un projet écologique de la commune.

Il est envisagé de travailler en partenariat avec la CCI (mise à disposition d'un terrain) et la Chambre d'Agriculture et d'intégrer des parcours de formation.

L'Escabelle s'est aussi rapprochée de l'association LORTIE de Malzéville et souhaite intégrer le Réseau Cocagne, association regroupant les Jardins de Cocagne et d'autres structures respectant une charte commune : de la production maraîchère via l'insertion par l'activité économique. Idéalement, il est souhaité que cette activité démarre au printemps 2021.

Urbanloop à Tomblaine



Urbanloop s'installe et commencera son développement à Tomblaine. La ville est très fière d'accueillir ce projet audacieux et de l'associer à son projet de territoire éco-citoyen innovant.

Développé depuis plusieurs années par 4 écoles d'ingénieurs de Nancy, ce moyen de transport du futur à énergie propre est en bonne voie de révolutionner les déplacements urbains dans les villes pour lesquelles la construction d'un métro n'est pas envisageable pour diverses raisons. Ce projet de mobilité urbaine intelligente repose sur la promesse de réduire la taille du transport en commun mais également le temps passé chaque jour dans les transports par les usagers. Pilotées par une intelligence artificielle qui route individuellement chaque utilisateur vers sa destination en optimisant l'itinéraire, ces capsules transparentes sur rails s'inscrivent résolument dans la transition écologique à laquelle Tomblaine est si sensible. Fonctionnant par électricité et à très basse tension par le rail (sans batterie électrique), elles privilégient les matériaux recyclables. La construction en elle-même est sans béton, sans nuisance sonore, et non polluante (pas d'émissions de liquides ou de gaz), en plus de ne pas impacter une faune et une flore que la municipalité a à cœur de préserver.

En septembre 2020, Monsieur le Maire a présenté Urbanloop aux élus, aux services municipaux et à toute la population de Tomblaine et d'ailleurs via la page Facebook de la Ville. L'emplacement du circuit avait alors été dévoilé et c'est dans la zone aéroportuaire que le projet verra le jour, une zone qui connaîtra déjà de nombreux aménagements orientés vers le sport et les loisirs.

Urbanloop a l'intention de repousser toujours plus loin l'innovation et a même le projet dès le mois de mai 2021 de battre le record du monde de consommation (moins d'un centime d'euros au kilomètre) à Tomblaine ! Cette initiative n'a certainement pas fini de faire couler de l'encre et la Ville de Tomblaine sera aux premières loges !





Ouverture d'une nouvelle école et d'une structure multi-accueil en 2021

C'est dans la ZAC que le nouveau groupe scolaire Job Durupt avec sa restauration scolaire ainsi qu'une structure multi-accueil petite enfance ouvriront très prochainement. Le coût total des travaux sera de 3,5 millions d'euros.

Il s'agit, d'une part, de proposer une proximité pour les petits, et d'autre part, d'organiser une continuité entre la structure multi-accueil petite enfance, la maternelle et les petites classes d'école élémentaire. Le nombre de classes a été préalablement étudié, précisé et convenu avec l'Éducation Nationale.

L'École Job Durupt sera une belle école, moderne et fonctionnelle. La proposition de l'architecte est originale et esthétique. En extérieur, un superbe auvent ultra moderne où les enfants pourront s'abriter du soleil et de la pluie et surtout profiter des nombreux jeux mis à leur disposition.

La cour de jeux, elle, sera en grande partie végétalisée et même dotée d'un poulailler.

L'école comprendra entre autres :

- trois salles de classes maternelles avec trois salles de repos attenantes,
- deux salles de classes élémentaires (CP-CE1) équipées chacune d'un écran numérique interactif (TBI nouvelle génération),
- deux salles de motricité,
- ainsi que deux salles de restauration (une pour les élèves et une pour accueillir des seniors qui habiteront en face de l'établissement, dans une Résidence Partagée Seniors de douze pavillons).

Les travaux ayant pris du retard dans un premier temps à cause d'une tempête qui avait abattu les murs alors en construction, puis dans un second temps, à cause du confinement, l'ouverture de l'école se fera finalement en septembre 2021, la livraison des bâtiments étant prévue en mars 2021.

Une structure multi-accueil petite enfance est également prévue, avec une capacité de 20 lits. La livraison du bâtiment est prévue pour mars 2021 et l'ouverture de la structure au public après les vacances d'avril 2021.

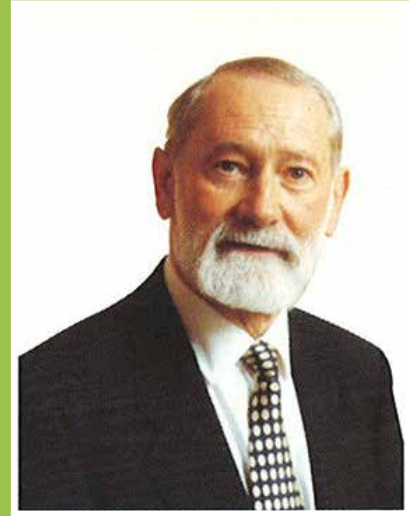
Jean-Claude Dumas

Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme,
aux Travaux et au Logement



Un aperçu du poulailler
qui sera implanté dans la cour

Une nouvelle école au nom de Job Durupt, ancien Maire de Tomblaine



Job Durupt (1931 - 2017)

Grande figure du socialisme et architecte DPLG de profession, Job Durupt était un homme engagé, un homme de convictions, militant, progressiste, humaniste de tous les instants.

Job Durupt a été élu au Conseil Municipal de Tomblaine pendant 42 ans, il a aussi été Maire de la Ville pendant 30 ans, entre 1971 et 2001... c'est l'engagement d'une vie ! Il a été le dernier Maire de Tomblaine du XX^{ème} siècle et le premier du XXI^{ème} siècle. Également élu Député, Conseiller Régional, Conseiller Général, Job Durupt a reconstruit et développé Tomblaine, il a marqué la vie politique dans la grande région.

L'école publique a toujours été sa priorité en tant qu'élu. En 2016, Job Durupt a été élevé au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur qui est la plus haute décoration honorifique française, elle récompense des militaires comme des civils ayant rendu des « mérites éminents » à la Nation.

Voilà pourquoi, cette nouvelle école portera le nom de Job Durupt.

Une résidence partagée pour personnes âgées



A côté de l'école Job Durupt, de la structure multi-accueil de la petite enfance, de la Place Michel Colucci avec ses commerçants de proximité, c'est une résidence partagée pour personnes âgées qui devrait ouvrir ses portes en juin 2024. Sur la demande de la Ville, MMH s'est engagé sur ce projet depuis le mois d'octobre 2020, les travaux devraient débuter en juillet 2022.

Il s'agira de 12 pavillons individuels pour seniors en locatif (en accession PMR - Personnes à Mobilité Réduite), au cœur de la ZAC du Bois la Dame. Chaque pavillon sera doté d'un jardin et d'un garage. Un espace vert sera, lui, partagé et aménagé (bancs, tables...) pour que l'on puisse s'y promener, s'y rencontrer.

L'espace partagé sera entretenu par les services municipaux, on parle même d'une roseraie avec des rosiers qui porteraient chacun le nom d'une personne vivant dans chacun des 12 pavillons... Un bel endroit à vivre !



Le fait de regrouper des personnes âgées sur un même site permettra de leur proposer plus facilement de l'aide à la personne. Des petits travaux d'entretien pourront être faits par un personnel municipal, une salle de restauration sera réservée pour les seniors qui le souhaiteront dans l'école, ils pourront ainsi croiser les enfants, mais déjeuneront dans une salle spécialement prévue pour eux. Salle qui pourra aussi être utilisée pour des activités en après-midi.

La proximité des commerçants sera appréciée de même que le Parc Georges Brassens pour se promener. Et comme, il est prévu un poulailler dans l'école, pour sensibiliser les enfants à lutter contre le gaspillage alimentaire (les restes de la restauration municipale seront données aux poules) on proposera aux seniors qui habiteront cette résidence d'avoir la responsabilité, chaque jour (car il est important de les dater chaque jour) d'aller relever les œufs...

C'est de l'intergénérationnel, c'est de l'écologie, c'est la vie !

La Place Michel Colucci

La future Place Michel Colucci (en hommage à l'inoubliable Coluche) située dans la ZAC du Bois la Dame accueillera de nombreux commerces de proximité : boulangerie, primeur, restaurant, vétérinaire, cabinet médical etc. La terrasse arrière du restaurant permettra de dîner au bord de l'étang du Parc Georges Brassens !

Un ensemble de commerces fera de cette belle place un lieu de proximité à la fois convivial et pratique, car il disposera de nombreuses places de stationnements pour les clients et pour les parents d'élèves.



Le Faubourg Sandor Kiss : un projet d'intérêt public

Il portera le nom de Sandor Kiss, artiste, sculpteur sur métaux, peintre et dessinateur, qui a beaucoup travaillé à Tomblaine pour que l'Art occupe l'espace public. On lui doit, entre autres, la magnifique Marianne à l'entrée de la mairie, ou encore le monument du rond-point 2000, représentant les cinq continents, avec l'empreinte de 2000 mains de tomblainois, qui avaient ainsi contribué à la réalisation de cette œuvre...

Ce projet était attendu depuis longtemps, puisqu'il va permettre de raser la friche industrielle (ancienne usine Bouyer) et puis, il désenclavera le quartier des Ensanges, tout en proposant une nouvelle offre diversifiée et équilibrée de logements pour Tomblaine. Nous sommes en entrée d'agglomération et à la proue de la ZAC, c'est pourquoi les élus municipaux ont souhaité un projet qui soit esthétique agréable à vivre et sans surdensité.

En février 2020, une réunion des riverains avait été organisée en mairie, pour présenter le projet. Toutes les remarques avaient été retenues et transmises au promoteur pour qu'elles puissent être prises en compte. C'est ainsi, par exemple, que le chemin à l'arrière des Ensanges sera remis en état, ainsi que l'évacuation des eaux de pluie, à l'occasion de ces travaux. Une autre réunion d'information ouverte plus largement, n'a pas pu être organisée jusque-là, en raison de la crise sanitaire. C'est pourquoi, nous vous communiquons dans ce bulletin d'autres informations.

Une petite rue, depuis le chemin du Bois la Dame donnera accès aux deux petits bâtiments de 18 logements chacun, du T2 au T4. Dans un de ces bâtiments, les logements seront en locatif social, dans l'autre, ce sera de l'accession sociale à la propriété. Sur le toit d'un des bâtiments seront installées des ruches et, à côté, près du carrefour on trouvera un espace vert, avec des jeux pour enfants et de la végétalisation.



Une autre route en sens unique et en zone partagée (limitée à 20 km/h, les piétons et cyclistes sont prioritaires par rapport aux voitures) reliera le Chemin du Bois la Dame et le carrefour à feux, proche du Parc Georges Brassens. Elle desservira plusieurs secteurs, où l'on trouvera :

- 30 terrains à bâtir pour y construire des maisons sur mesure ;
- 10 maisons à acheter clé en main (en T4) ;
- 23 maisons en PSLA (Batigère et le Nid) en T4 et T5.

Le PSLA est une formule d'accession sociale à la propriété. Accessible sous conditions de revenus, il ne peut servir à financer que l'achat ou la construction d'une résidence principale. Il permet de bénéficier de taux d'intérêt particulièrement bas, de la TVA à 5,5% sur le prix de vente et d'aides comme l'allocation personnalisée pour le logement (APL).

Beaucoup de jeunes couples, originaires de Tomblaine, souhaitent s'installer et une première acquisition est souvent un engagement compliqué. C'est pourquoi la municipalité est demandeuse auprès des promoteurs de développer du PSLA parmi les offres nouvelles sur Tomblaine.

Dès que le contexte sanitaire nous le permettra, nous organiserons une réunion publique pour présenter toutes les facettes de ce dispositif.



Rencontre avec Marcelle Monchablon, Adjointe au Maire déléguée au Développement Économique et au Commerce

Vous êtes adjointe au Maire depuis 6 mois, pouvez-vous nous parler de ce début de mandat ?

Ce début de mandat a été rendu compliqué par la situation sanitaire, notamment avec les confinements successifs. Cependant, l'investissement du Maire pour la Commune, son dynamisme et sa positivité m'ont permis de participer aux nombreuses initiatives pour la gestion de la crise et dans l'élaboration des nombreux projets pour 2021.

La crise a particulièrement impacté les commerces et entreprises de Tomblaine, comme ailleurs, quel message souhaitez-vous leur adresser ?

Effectivement, les commerces et les entreprises ont subi la crise de plein fouet. Je voudrais les assurer de tout notre soutien. Nous avons mis en place une série d'aides (une aide de solidarité, le dispositif « Mes commerces » par JCDecaux) et d'autres sont à venir, comme la mise en place d'une application mobile dédiée aux commerçants. Même si les manifestations envisagées pour les fêtes de fin d'année ont été annulées, nous avons tenu à mettre devant chaque commerce le sapin et la moquette traditionnels. Il est important que le centre-ville puisse être festif !

Pouvez-vous nous parler de la réunion avec les commerçants qui devait avoir lieu le 3 novembre 2020 ?

Nous attendions avec ferveur cette rencontre. Malheureusement, nous avons été contraints de l'annuler, mais nous la programmerons en début d'année 2021 car il est important que nous puissions informer, écouter, et réfléchir ensemble à l'impulsion à donner pour dynamiser le commerce dans notre commune. Je suis fière de vous annoncer aussi qu'un commerçant tomblainois sera à l'honneur et se verra remettre « La Médaille de la Ville de Tomblaine » prochainement.

De nouveaux commerces vont s'implanter sur la future place Michel Colucci, pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous avons hâte d'accueillir les nouveaux commerçants qui ont choisi de s'installer sur la nouvelle place Colucci qui sera inaugurée en 2021. Il y aura par exemple une boulangerie, un restaurant, et beaucoup d'autres enseignes. Nous sommes ravis de l'attractivité de ce projet et de pouvoir proposer toujours plus de services à la population tomblainoise.



Rencontre avec les commerçants

Début décembre, Marcelle Monchablon et Christiane Defaux, adjointes au Maire, sont allées à la rencontre des commerçants tomblainois pour leur témoigner le soutien de la Commune en cette période compliquée et prendre de leurs nouvelles. Cela a donné lieu à des échanges sympathiques et conviviaux. Les deux adjointes en ont également profité pour leur remettre un calendrier de 2021 en espérant que l'année à venir se présente sous de meilleurs auspices.



« Mes commerces » par JCDecaux

Partout en France, les commerçants souffrent beaucoup de la situation sanitaire actuelle, notamment après la fermeture liée au deuxième confinement, et luttent pour maintenir leur activité. La Ville de Tomblaine salue leur courage et s'engage à leurs côtés en soutenant l'initiative de JCDecaux.

L'entreprise française a décidé, face au choc de la crise, de lancer le dispositif « Mes Commerces », une solution simple de mise en relation des citoyens avec les commerçants. Il s'agit d'un dispositif national pour soutenir, en complément des initiatives locales, le commerce physique de proximité grâce à une campagne d'affiche toute particulière.

Côté usagers, il suffira de :

- scanner avec votre smartphone le QR code d'une affiche dans la rue pour accéder directement à l'annuaire en ligne « Mes Commerces »,
- consulter la référence du commerce choisi et ses services et entrer en relation avec lui.

Il s'agit de donner un maximum de visibilité aux commerçants qui ont besoin que nous nous mobilisions pour eux.

Côté commerçants, il suffira de :

- s'inscrire rapidement et simplement en ligne (**sur mescommerces.jcdecaux.com**). Cela leur permettra de rejoindre cet annuaire en ligne et d'apparaître sur cette plateforme de référencement de grande envergure.

Nous espérons qu'une telle initiative participe à offrir à nos commerçants de belles opportunités pour sortir de cette crise et réussir la reprise.

BESOIN DE (RE)TROUVER VOS CLIENTS ?

INSCRIVEZ-VOUS SUR
mescommerces.jcdecaux.com

Site de localisation des commerces de proximité
Gagnez en visibilité **GRATUITEMENT**

BESOIN DE (RE)TROUVER VOS COMMERÇANTS ?

DÉCOUVREZ
mescommerces.jcdecaux.com

Ouvert ? Vente à emporter ? Livraison ?
Trouvez tout ce qui est disponible **PRÈS DE CHEZ VOUS**



20 ans de Techno-Soud

Au mois de mai dernier, la société Techno-Soud à Tomblaine avait vingt ans ! Et, c'est bien connu, « on n'a pas tous les jours vingt ans » ! C'est pourquoi, à cette occasion, les deux gérants Gilbert Kelpin et Didier Lagorce, tous les deux chaudronniers de métier, lorsqu'ils se sont lancés dans cette aventure, avaient invité leurs partenaires et clients pour un moment de convivialité. Les deux gérants ont aussi annoncé qu'ils allaient prendre leur retraite. Mais pas d'inquiétude, l'entreprise reste à Tomblaine et y poursuit son activité !



Le Maire, Hervé Féron, l'adjointe déléguée au commerce et au développement économique Marcelle Monchablon et Alexandre Huet adjoint délégué à la communication sont venus dire tout l'intérêt que la Commune porte à ses entreprises.

Techno-Soud est une entreprise de tôlerie fine et mécano-soudure. Son cœur de métier est l'assemblage, le découpage, le pliage de métaux, à partir d'une technologie très élaborée (PAO, 3D, découpage laser...). Les clients de l'entreprise sont principalement des industriels, parmi lesquels l'entreprise CINI de Tomblaine. Bon anniversaire à Techno-Soud !



La boulangerie Lagoda fait peau neuve, une transformation totale !

En travaux de rénovation depuis le lundi 19 octobre, la boulangerie Lagoda est située 1 Boulevard Henri Barbusse au centre-ville de Tomblaine. Elle s'est engagée dans des travaux intérieurs et extérieurs pour offrir à ses clients un espace de restauration et un environnement chaleureux et agréable.

Après les travaux, la boulangerie Lagoda rouvrira ses portes, avec une nouvelle configuration : nouvelles vitrines pour des pâtisseries succulentes, une salle de restauration contemporaine et toujours une équipe accueillante.

Ainsi, les gourmands pourront déguster d'excellentes viennoiseries et pâtisseries sur place ou à emporter ! **La boulangerie-pâtisserie a rouvert ses portes à la mi-décembre.**

Rappel des horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 5h30 à 19h45 et le dimanche de 5h30 à 19h30 (fermé le mercredi).



Coup de projecteur sur les nouvelles entreprises tomblainoises que la Ville est heureuse d'accueillir !

Serenn & Perenn

Récemment installée à Tomblaine, « Serenn & Perenn – Maisons durables » est une entreprise de construction de maisons individuelles. Elle conçoit, construit et livre, clé en main, dans la cadre sécurisé du Contrat de Construction de Maison individuelle (CCMI), une maison écologiquement et économiquement performante, confortable, distinctive et adaptée au mode de vie et à la personnalité des propriétaires.

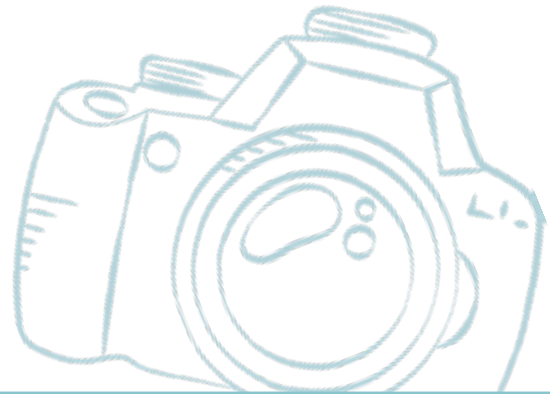
Concessionnaire exclusif en Meurthe-et-Moselle de la marque NATILIA, la spécificité de sa solution architecturale repose sur le recours au système constructif de l'ossature bois, pour proposer à ses clients des réalisations de haute qualité environnementale, à des niveaux de budget compétitifs.

Choisir une maison NATILIA, c'est s'assurer les compétences et la maîtrise technique du leader, en France, de la construction de maisons à ossature bois ; c'est aussi, réduire l'impact de son habitat sur l'environnement naturel et prendre soin de notre planète !

Pour garantir le meilleur service et aussi permettre le respect des règles sanitaires, l'accueil est organisé exclusivement sur rendez-vous.

Contact : Serenn & Perenn – Maisons durables Concessionnaire indépendant membre du réseau NATILIA

68 Boulevard Jean Jaurès - 54510 Tomblaine - Tél. : 03 54 17 01 45



Guillaume Scholtes - Photographe

Nouvel artisan photographe dans votre ville, Guillaume Scholtes propose ses services à tous les particuliers ainsi qu'aux professionnels.

À l'extérieur ou directement chez vous, pour vous ou pour offrir, ses prestations photo vont du simple portrait au reportage de mariage en passant par des séances couple.

Mise en valeur et bonne humeur sont au programme. Son approche se veut résolument moderne, vivante, et adaptée aussi bien à vos besoins privés qu'au partage sur les réseaux.

Devis sur simple demande, informations et prise de contact 7j/7 sur le site web ou par téléphone.

Contact : www.guillaumescholtes.com

Tél. : 06 60 05 24 22





Rencontre avec Philippe Luce, adjoint au Maire délégué aux Sports

Quel regard portez-vous sur vos 6 premiers mois en tant qu'adjoint au Maire ?

Je suis vraiment très honoré de faire partie de cette équipe municipale. C'est une première expérience passionnante et très enrichissante. Il y a bien longtemps que je souhaitais m'investir dans la vie publique de ma commune, particulièrement dans le domaine des sports où l'on retrouve des valeurs qui me sont chères, comme l'effort, le partage et la solidarité. La ville est très riche en infrastructures sportives, compte de multiples associations et possède des animateurs et des bénévoles très impliqués. Ces associations bénéficient d'un soutien sans faille de la part de la Commune de Tomblaine.

Il y a une vraie dynamique autour du sport qui promeut des champions chaque année, des équipes de basketball, de football, de volleyball qui n'en finissent pas de progresser. Tous ces efforts se sont vus récompensés par Madame la Ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, qui a remis à la Ville de Tomblaine le Label national « Ville Active et Sportive » avec deux lauriers. Malgré les circonstances compliquées en crise sanitaire, nous restons combattifs et nous continuons dans cette belle dynamique avec de nombreux projets à venir.

Tomblaine a eu la chance d'accueillir la première édition de la Mirabelle Classic, comment s'est déroulée cette manifestation et qu'en avez-vous pensé ?

La Ville de Tomblaine a vécu un grand moment festif le dimanche 11 octobre en accueillant le départ de la course cycliste nationale féminine la « Mirabelle Classic », soutenue par la FFC. Accompagné de Laurent Goglione, organisateur, Christophe Sonrel, Maire de Damelevières et Miss Lorraine 2019, Hervé Féron, Maire de Tomblaine a donné le départ de la course à 11h sur la Place des Arts.

Deux courses de différentes catégories partaient alors à quelques minutes d'intervalle : la course Élite, avec un parcours de 112 km (et une côte de Vigneulles franchie 5 fois pendant l'épreuve !) et la course Pass, avec un parcours de 56 km. Malgré les conditions climatiques difficiles, la compétition était haletante et a tenu les spectateurs en haleine jusqu'à quelques kilomètres de l'arrivée. Bravo aux cyclistes !

Avant cela de nombreuses animations avaient eu lieu, avec entre autres la Batucada de Tomblaine, Alexandra Scordo (ancienne participante de the Voice Kids), le village départ, un très beau stand de la Ville de Tomblaine avec des cadeaux promotionnels... À l'arrivée de la course à Damelevières, Philippe Luce, adjoint aux sports représentait la Ville de Tomblaine pour la cérémonie protocolaire.

Un grand merci aux services de la Ville et à la Team Macadam's Cowboys (club cycliste organisateur) qui ont œuvré pour que cette belle fête soit réussie.

**« 2021 sera une année
exceptionnelle de sensibilisation
à la pratique du vélo !**





Il se dit que l'année 2021 réservera une belle place au cyclisme à Tomblaine, que pouvez-vous nous en dire ?

Nous avons décidé d'utiliser les grands événements sportifs que seront les trois courses cyclistes accueillies en 2021 à Tomblaine pour proposer une année exceptionnelle de sensibilisation à la pratique du vélo que nous appellerons « Fête du Vélo à Tomblaine ». Trois grandes courses seront au programme :

- Le 27 mai : **le Tour de la Mirabelle** entre dans la cour des grandes courses cyclistes françaises en passant à cinq étapes. Il s'agira ce jeudi soir à partir de 19h du prologue dans les rues de Tomblaine sous la forme très spectaculaire d'un contre-la-montre par équipe.
- Au mois d'août, Tomblaine accueillera un départ d'étape du **Tour de l'Avenir**, petite sœur du Tour de France. Ce grand événement sportif et populaire sera particulièrement médiatisé. Une belle image pour la Ville de Tomblaine.
- Le dimanche 5 septembre, nous retrouverons la **Mirabelle Classic**, course féminine qui a su séduire en 2020 la FFC à tel point que la Mirabelle Classic deviendra une manche à part entière de la Coupe de France. Pour Tomblaine qui s'enorgueillit de compter parmi ses 2 700 pratiquants sportifs deux femmes sur trois, cette course revêt une grande importance.

Pour chacune de ces courses, de nombreuses animations seront organisées et nous en profiterons pour sensibiliser la population à la pratique du vélo en organisant des stands ouverts au public pour les enfants et pour les adultes qui proposeront une approche ludique. Dans le cadre des activités du temps périscolaire, nous avons acheté des panneaux de signalisation routière qui permettent de mettre en place de véritables circuits. Ainsi, toute l'année, il est proposé aux enfants des écoles l'apprentissage de la pratique du vélo, la connaissance du code de la route, le respect des autres usagers et des règles, ainsi que la sécurité (port du casque).

Trois dimanches dans l'année seront consacrés à la sensibilisation et à la pratique du vélo. Les automobiles ne seront pas interdites sur Tomblaine, mais la population sera invitée à ne se déplacer qu'à pied ou à vélo ce jour-là. Les élus municipaux montreront l'exemple. Un concours de décoration de vélo sera organisé.

Le Maire a demandé au Président de la Métropole qu'un point de distribution Vélo Stan soit implanté à Tomblaine. Il a proposé que des arceaux supplémentaires pour stationner les vélos soient mis en place. Enfin, il a demandé que la piste cyclable interrompue entre Tomblaine et Art-sur-Meurthe soit réalisée et que le réseau de pistes cyclables sur Tomblaine soit complété.

Vive le sport à Tomblaine et vive le vélo !

Si vous deviez résumer le sport à Tomblaine en 3 mots ?

Cohésion sociale – Bien-être – Vivre ensemble



Remise du label « Ville active et sportive »



La Ville de Tomblaine s'est vue remettre le label « Ville Active et Sportive » le 19 novembre dernier lors d'une cérémonie de remise de récompenses en présence de Madame la Ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, de Monsieur le Maire et de ses adjoints dont Philippe Luce, adjoint au Maire délégué aux Sports.

Une cérémonie certes un peu atypique, car réalisée à distance et en vidéo conférence mais qui n'a pas entaché la joie procurée par cette véritable reconnaissance de l'énorme travail effectué à Tomblaine en direction des jeunes et pour l'accessibilité au sport pour tous depuis de nombreuses années.

Pour reprendre les critères du Ministère des sports, la ville « propose une politique sportive innovante et une offre d'activités physiques et sportives diversifiées, ainsi qu'un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature en adéquation avec l'offre de pratiques proposées », ce qui lui vaut l'attribution de deux lauriers. Ce label est accordé pour une durée de 3 ans et cette année, ce sont 66 communes en France qui ont été récompensées.

Le sport est vraiment mis à l'honneur à Tomblaine et de très nombreux équipements sportifs, municipaux comme métropolitains, sont présents sur le territoire de la commune. On n'y

compte pas moins de 2 700 pratiquants sportifs dans de nombreux clubs locaux (dont deux tiers de licenciées féminines !), sans compter le sport scolaire. Ce n'est donc pas un hasard si la commune se révèle être un terreau fertile pour des champions de France, d'Europe ou encore du Monde. Elle accueillera d'ailleurs bientôt de prestigieuses courses cyclistes, dont Philippe Luce nous parle dans son interview en page 38.



Cette mise en lumière de la politique sportive de la ville nous rappelle que le sport est essentiel : il véhicule de belles valeurs de solidarité, de sens de l'effort, du dépassement de soi et du respect des règles. C'est une des raisons pour lesquelles les prochains grands événements sportifs de la commune seront assurément orientés vers l'éducatif afin de sensibiliser la jeunesse à la pratique du vélo.

Un terrain de football synthétique pour le GSAT



Après les élections, le Maire et Philippe Luce, adjoint délégué aux sports, avaient reçu les dirigeants du club de football local, le GSAT, parmi lesquels leur présidente Hinde Magada. Hervé Féron a fait savoir la volonté de la Commune d'accompagner plus encore le club pour l'aider à progresser. La mise à disposition d'un animateur municipal titulaire du BP JEPS depuis deux ans Ismaïl Arbouze, pour entraîner les jeunes, l'arrivée au club de Mohamed Boudouh et de Grégory Legagneur, tous deux également animateurs municipaux, la rénovation des vestiaires et un certain nombre d'interventions des services communaux sont autant de signes montrant cette intention volontariste des élus de Tomblaine pour soutenir le GSAT.

En novembre, la Commune a à nouveau rencontré le GSAT pour lui proposer de valider le projet sur lequel elle avait travaillé pour les deux années à venir. Ces avancées ont été possibles, grâce aux bonnes relations entretenues avec Hinde Magada, l'ambassadrice du club auprès des élus. Il s'agit :

- Du remplacement du pare-ballon, entre le « terrain rouge » et les habitations, avant le printemps 2021 ;
- De l'installation d'un système d'arrosage automatique sur le terrain d'honneur, pour qu'il soit ainsi mieux entretenu, avec un groupe surpresseur, avant le printemps 2021, pour un coût de 33 000 € ;
- Et de la réalisation d'un terrain de football synthétique en lieu et place de l'actuel « terrain rouge » devenu obsolète.

Le terrain synthétique serait réalisé au printemps 2021 pour une utilisation possible en septembre 2021, au début de la saison 2021-2022. En 2021 est également prévu, la pose d'un autre pare-ballon sur le côté, la réalisation de l'éclairage de ce terrain et d'une tribune d'une capacité d'accueil de cent places. Techniquement, le terrain synthétique sera composé de fibres mono-fil synthétiques avec du granulats de liège adapté aux semelles plates, comme aux semelles à crampons.

En 2022, seront réalisés sur l'actuel terrain d'entraînement : un parking (84 places, dont des places PMR), deux terrains d'entraînement en herbe naturelle, de 60m sur 40m chacun, la voirie nécessaire à l'accessibilité PMR et la continuité des pare-ballons pour fermer et sécuriser le site.

Le coût total, avant appel d'offres est estimé à 1 090 000 €. Ces équipements sont destinés à l'usage du club de football GSAT, bien sûr, mais aussi aux activités sportives scolaires, au temps d'activités périscolaires et ils seront aussi la possibilité d'une nouvelle offre d'activités pour le sport-handicap à Tomblaine. Ce qui pourrait être un projet spécifique à développer avec le club.

Les dirigeants du GSAT ont accueilli avec satisfaction toutes ces propositions et ont apprécié qu'elles leur soient présentées pour validation avant que le projet ne soit engagé.



Connaissez-vous Xavier Lavigne ?



Xavier Lavigne habite à Tomblaine, il est propriétaire d'une superbe Renault Formule 1600, avec laquelle il pratique la course automobile.

La ville de Tomblaine, forte d'un panel d'activités sportives déjà particulièrement diversifiées ne pouvait que s'intéresser à ce passionné qu'est Xavier Lavigne, elle a décidé de le soutenir, via son association-support. Nous avons la chance de compter de nombreux sportifs et des entraîneurs de haut niveau à Tomblaine en gymnastique, au basket, en boxe thaï, en judo... ce label national « Ville active et sportive », nous le devons à cette belle dynamique sportive !

Chaque performance permet aux jeunes de Tomblaine de rêver, de s'identifier et donne l'envie de travailler, de s'entraîner, de se surpasser. C'est pourquoi, chaque fois que nous en avons l'occasion, nous soutenons aussi les projets plus personnels, quand ils participent au rayonnement et à l'attractivité de notre ville, mais aussi parce qu'ils sont des exemples à suivre pour la jeunesse tomblainoise.

Xavier Lavigne a débuté sa carrière automobile il y a 15 ans par le karting. Il a été pilote d'essai pour un team au Mans, en prototype. Il est aujourd'hui pilote de sa monoplace en Free Racing qui est un championnat national. Cela représente sept courses par an. Et chaque fois sur un week-end, après les essais, la compétition est organisée en deux courses de 25 minutes. En 2019 et en 2020, Xavier Lavigne a remporté chaque année 4 victoires et marqué 600 points. Il est donc devenu champion 2019 et 2020 Formula Cup B ! Xavier Lavigne recherche toujours des sponsors pour le soutenir, qu'on se le dise !

Notre Commune est fière de l'accompagner. Sa superbe voiture sera exposée à plusieurs reprises cette année lors de grands événements à Tomblaine et peut-être pourrait-on avoir la bonne surprise de le voir participer à la soirée « En voiture Simone » au mois de mai, dans le cadre du festival de théâtre « Aux Actes Citoyens ».



Application des décisions sanitaires pour le sport à partir du 15 décembre

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, toutes les structures sportives municipales avaient été fermées le 30 octobre dernier. Bien évidemment et une nouvelle fois cette situation a bouleversé la vie sportive. Cette période a été très difficile pour les sportifs.

Fin novembre, un déconfinement progressif a été annoncé. Puis, plus récemment, de nouvelles mesures relatives au sport ont été annoncées et sont entrées en vigueur le mardi 15 décembre 2020, date qui marque le passage du confinement à l'instauration d'un couvre-feu strict de 20h à 6h du matin. En journée, l'attestation de sortie n'est plus requise mais demeure nécessaire après 20h et jusqu'à 6h pour des motifs restreints.

- **Pour la pratique sportive des mineurs**

La pratique sportive ne sera plus limitée ni en durée ni en périmètre mais devra s'effectuer dans le respect des horaires du couvre-feu (retour à domicile au plus tard à 20h). Seule une pratique sans proximité avec les autres sportifs est autorisée, ce qui exclut les pratiques sportives avec contacts.

Les rassemblements demeurent limités à 6 personnes dans l'espace public sauf si l'activité est encadrée par un éducateur sportif diplômé.

À partir du 15 décembre, les publics mineurs seront également autorisés à reprendre les activités extrascolaires en intérieur. La pratique sportive encadrée, déjà possible en plein air, pourra donc reprendre dans les équipements sportifs clos et couverts comme les gymnases, les piscines, les courts couverts dans le respect des protocoles applicables et avec accès aux vestiaires collectifs.

Cette décision permettra aux acteurs privés, notamment associatifs, de proposer aux familles une prise en charge, par un éducateur diplômé, des enfants notamment, au travers de stages pendant les vacances scolaires.

- **Pour la pratique sportive des majeurs**

Dans l'espace public (en extérieur), la pratique auto-organisée comme encadrée par un club ou une association reste possible dans le respect du couvre-feu (retour au domicile à 20 h maximum) et dans la limite de 6 personnes (y compris si l'activité est encadrée par un éducateur diplômé).

Dans les équipements sportifs de plein air, la pratique auto-organisée comme encadrée par un club, une association ou un éducateur sportif professionnel reste possible dans le respect du couvre-feu et des protocoles sanitaires (distanciation physique obligatoire).

Dans ces ERP de plein air, si l'activité est encadrée, le seuil des 6 personnes ne s'applique pas.

Dans les espaces couverts, la pratique sportive des majeurs reste prohibée.



« Oui Tomblaine Ensemble »

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, vous avez été nombreux à nous apporter votre soutien et votre confiance. Nous avons pris acte de votre volonté de porter votre voix au sein du conseil municipal et des différentes commissions. Ainsi, après une campagne âpre et difficile et dans un contexte sanitaire hors normes, la démocratie s'est exprimée. Nous avons déjà saisi pleinement cette opportunité et allons poursuivre nos efforts afin de répondre à vos attentes et aux doléances dont vous nous avez fait part lors de nos réunions publiques.

Comme ce fut le cas durant notre campagne, nous nous inscrivons dans un esprit constructif, apaisé et voterons toutes les décisions qui iront dans l'intérêt des Tomblainois. En revanche, et vous nous l'avez exprimé, nous serons vigilants sur les mesures qui seront prises et qui iront dans un sens contraire à vos attentes.

Par exemple, lors du vote du dernier budget primitif, nous avons voulu comprendre le mode de répartition des subventions allouées aux associations. Sachant que le budget moyen est de 3237€, actuellement certaines associations ne perçoivent que 120€ contre 15 000€ pour d'autres. Pourquoi une telle disparité ? Il nous semblait donc logique et important de nous assurer qu'il n'y avait pas d'injustices faites à certaines associations et que ces allocations intégraient les besoins réels des Tomblainois. Nous avons rempli notre rôle en posant les questions nécessaires à la bonne compréhension des raisons qui motivent la répartition des subventions aux associations. N'ayant pas obtenu de réponses précises et ne voulant pas valider d'éventuelles injustices, nous nous sommes donc abstenus. Ces prises de position qui se veulent constructives ont été mal perçues et malheureusement déformées par la suite.

Un de nos engagements fondamentaux est d'offrir plus d'espaces de loisirs dans tous les quartiers de Tomblaine. Lors de la présentation du projet « Le Faubourg Sandor Kiss » aux élus nous n'avons pas manqué d'interpeler la municipalité quant à l'absence d'aires de loisirs.

Nous avons également soulevé l'impact négatif de ce projet sur fluidité du trafic dans les rues avoisinantes. Déjà confrontés quotidiennement à des difficultés de circulation dans Tomblaine, l'installation de 99 familles risque d'amplifier davantage ce problème sans adaptation préalable des infrastructures. Nous espérons que prochainement nous pourrions aussi défendre l'essor économique de Tomblaine.

Fidèles à nos engagements, nous travaillerons de manière constructive avec la municipalité.

Mariette Karotsch, Bruno Joly, Mahmut Gundesli
Pour la liste « Oui Tomblaine Ensemble »

« À gauche pour Tomblaine »

La Ville de Tomblaine est encore à l'honneur ! Elle vient de se voir remettre, par la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu, le label national « Ville Active et Sportive ». C'est une véritable reconnaissance de l'important travail accompli par l'équipe municipale autour d'Hervé Féron depuis de nombreuses années en direction des jeunes et des associations, sportives notamment. Le soutien aux associations est un vecteur précieux pour l'émancipation de tous, l'éducation des plus jeunes, l'apprentissage de la vie en société.

Quand une association dépose une demande de subvention, elle fait état en transparence de son bilan d'activité, de sa comptabilité et objective ses besoins de financement pour l'année à venir. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du budget, l'objectif est de maîtriser les dépenses tout en soutenant au mieux les associations, à hauteur de leurs besoins. Il est évident que chaque association est différente, et que les besoins de soutien financier entre une association d'anciens combattants et une association qui organise des colonies de vacances en Italie pour des jeunes de Tomblaine ne sauraient être équivalents. Mais l'essentiel est bien d'être à leurs côtés car leurs actions sont également importantes. Il serait inconséquent d'empêcher certaines de fonctionner en cherchant à niveler le montant des subventions, forcément par le bas en raison d'une nécessaire maîtrise budgétaire.

Ces explications ont été publiquement données en conseil municipal lors du vote du budget. La conclusion est alors simple : ne pas voter les subventions aux associations, c'est les empêcher de fonctionner et donc d'offrir des activités de loisirs, culturelles et sportives aux Tomblainoises et aux Tomblainois. Ces derniers ne s'y trompent pas : ils sont très nombreux à adhérer à une association Tomblainoise, et par leur pratique ils reconnaissent la vitalité du tissu associatif et disent leur confiance dans les associations, et leur envie de participer à cette dynamique.

Fort heureusement, nous sommes nombreuses et nombreux dans le groupe majoritaire, autour du Maire Hervé Féron, à veiller à offrir les conditions optimales de fonctionnement aux associations, par le versement des subventions qu'elles estiment justes et nécessaires à leur équilibre, dans le cadre budgétaire général que nous nous fixons, en mettant aussi à disposition des équipements municipaux et des personnels qui les accompagnent au quotidien dans leurs démarches. C'est un engagement auquel nous ne dérogerons pas. Aucune association ne se plaint de ce fonctionnement.

Faire vivre la Ville, la développer, offrir toujours de meilleures conditions de vie aux habitants, voilà ce qui nous anime depuis des années : le développement de la ZAC du Bois-la-Dame avec le groupe scolaire, l'espace d'accueil de la petite enfance en cours de construction, l'offre commerciale de proximité dans la ZAC, les projets de développement économique sur la plaine Flageul, l'ambitieuse politique en faveur de la préservation des sites naturels sensibles, la place donnée à la nature en ville et aux mobilités douces, en sont autant d'exemples.

À ce titre, le projet du « Faubourg Sandor Kiss » est très attendu par les habitants, qui ont exprimé leur intérêt lors d'une réunion de présentation. L'intervention de l'opposition démontre qu'elle ne connaît pas mieux ce projet que les autres : il répond au besoin d'aménagement d'une friche en cœur de ville avec une proposition architecturale intéressante et une offre de logements adaptés, il permettra de dédensifier le quartier des Ensanges, il offrira un espace de jeux pour les enfants et il se trouvera à 300m du parc Georges Brassens (espace de promenade, aire de jeux pour enfants, agrès sportifs). Que demander de mieux ?

Grégoire Ruhland

Pour le groupe majoritaire « La Gauche Solidaire pour Tomblaine »



Tombloaine

Ville jeune, dynamique et sportive